

**DICTIONNAIRE
DES
EXPRESSIONS
ET
LOCUTIONS**

VesalBookshop.com

VesalBookshop.com

**DICTIONNAIRE
DES
EXPRESSIONS
ET LOCUTIONS**

ALAIN REY ET SOPHIE CHANTREAU

VesalBookshop.com

 **leROBERT**

Édition : GILLES FIRMIN
Conseils étymologiques : MICHEL HERON
Maquette : GONZAGUE RAYNAUD

VesalBookshop.com

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

© 1993 Dictionnaires LE ROBERT pour la première édition
25, avenue Pierre-de-Coubertin, 75013 Paris
www.lerobert.com

ISBN : 978-2-32100-677-0

Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur, ou de ses ayants droit, ou ayants cause, est illicite (article L. 122-4 du Code de la propriété intellectuelle). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par l'article L. 335-2 du Code de la propriété intellectuelle. Le Code de la propriété intellectuelle n'autorise, aux termes de l'article L. 122-5, que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, d'une part, et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration.

Imprimé en Italie par La Tipografica Varese Srl en août 2015
Dépôt légal : août 2015 - N° éditeur : 10210523

Préface

par

Alain Rey

PRÉAMBULE ET DÉFINITION

Parmi les éléments de la langue qu'il faut acquérir pour s'exprimer figurent non seulement les mots, mais aussi des groupes de mots plus ou moins imprévisibles, dans leur forme parfois, et toujours dans leur valeur. Cette constatation, les étrangers qui apprennent le français la font quotidiennement. Connaître le sens de *mors*, celui de *dent* et les règles de syntaxe qui permettent de les assembler, ne suffit pas pour comprendre, et *a fortiori* pour bien employer : **prendre le mors aux dents**. On dira volontiers qu'il s'agit là d'un « gallicisme », dans la mesure où les traductions anglaise, allemande, italienne ou russe des mots *prendre*, *mors* et *dent*, avec la grammaire adéquate, ne produiront pas (ou pas forcément) des équivalents de la locution française. Il en va de même, on le sait, pour la formation des mots, dérivés et composés : là où le français — puis l'anglais — fabriquent *téléphone* avec des éléments tirés du grec, et *pomme de terre* avec des mots déjà utilisés, telle autre langue recourra à la composition (all. *Fernsprecher*) ou utilisera un signe simple et inanalysable (angl. *potato*, all. *Kartoffel*).

Ainsi, un lexique ne se définit pas seulement par des éléments minimaux, ni par des mots, simples et complexes, mais aussi par des suites de mots convenues, fixées, dont le sens n'est guère prévisible : **donner le feu vert à qqn** n'est pas lui « offrir une source lumineuse ayant la couleur de l'herbe ». Ces séquences, on les appelle en général des *locutions* ou des *expressions*.

Définir ces unités, qu'il faut apprendre comme on apprend la forme et le sens de tout signe, est une tâche difficile. Mais les linguistes sont accoutumés à ces difficultés : si l'élément minimum porteur de signification, le « morphème » (*table* seul ; *table* et *-ette* dans *tablette* ; *en-*, *table* et *-ment* dans *entablement* ; etc.), si la « phrase », si le « syntagme » (*il mangeait sur sa table de cuisine* est une phrase ; *table de cuisine* est un syntagme nominal) sont convenablement définis, il n'en va pas de même pour ces unités qui figurent dans les dictionnaires, qu'on sépare dans l'écriture — mais pas toujours dans la parole — et qu'on appelle sans hésiter des « mots ». Aussi curieux que cela puisse paraître au profane, le « mot », pas plus que la « locution », n'est une réalité nettement appréhendée ; il s'agit là, en fait, de notions traditionnelles, commodes, indispensables, mais peu claires.

Dans la pratique, ces notions sont essentielles ; aucune langue ne peut s'apprendre, ni être décrite, sans elles. De même qu'un élément simple comme *table* doit être mémorisé (forme — prononciation, orthographe —, et sens), de même les mots complexes que sont *tablette* et *entablement* ne résultent pas seulement de la règle qui permet de les produire, car on ne sait jamais si cette règle va s'appliquer complètement (*maisonnette*), partiellement (*fourchette* n'est pas « petite fourche »), ou

pas du tout (*chaisette* n'existe pas, bien qu'il soit virtuel). Enfin, les règles de formation du discours (grammaire, au sens large) ne suffisent pas à produire, par exemple, **mettre cartes sur table**. Ni pour la forme (on « devrait » dire : *mettre les cartes sur la table*), ni pour le sens. Voilà un élément de la langue française qui fait partie du système même, du *code* ; qu'il faut donc maîtriser en tant que tel, et qu'il ne suffit pas de considérer comme un simple produit de règles syntactiques ou sémantiques (ce qui est le cas pour : *je mets, je pose... les cartes sur la table*).

Mettre cartes sur table, sera donc appelé une « locution » ou une « expression » française. C'est aussi un *gallicisme*, puisqu'on ne peut pas le traduire mot à mot ; c'est aussi un emploi *figure*, résultat d'une *métaphore*, tout comme **donner le feu vert**, **prendre le mors aux dents**, etc. Il en résulte qu'il faut décrire ces locutions tout comme on décrit les mots, et que, même avec une bonne connaissance du français, on n'en a jamais « fait le tour » (autre locution).

De surcroît, les clichés stylistiques, ou *lieux communs*, suites de mots fréquents et banalisés, ne sont pas tous des locutions, mais certains peuvent le devenir.

Enfin, ce que les dictionnaires appellent « locutions adverbiales, conjonctives, prépositionnelles » sont plutôt des mots complexes (des adverbes, des conjonctions...), comme les composés « lexicalisés » que sont *piéd d'alouette* ou *point de vue*.

Qu'appelle-t-on donc ici une locution, une expression ? Un mot sur notre terminologie sera peut-être utile. Nous écarterons les termes *idiome*, trop savant, et *idiotisme* (forme fâcheuse), dont l'utilité n'est évidente que lorsque des langues différentes sont comparées : les *gallicismes* (par rapport à l'allemand, l'anglais...), *germanismes*, *américanisms* (par rapport à l'usage britannique, par exemple), sont des *idiomes*, c'est-à-dire des combinaisons intraduisibles mot à mot. Ce dictionnaire peut certes fonctionner comme un dictionnaire de gallicismes (d'*idiomes*, d'*idiotismes* français), mais sa conception est plus interne et sa description plus élaborée que s'il s'agissait d'un recueil bilingue. Cet ouvrage n'est pas un dictionnaire de *clichés*, ni de *citations*, bien qu'il contienne des clichés rhétoriques, des lieux communs particulièrement stables et des phrases citées à valeur aphoristique ou proverbiale. Ce n'est pas non plus un recueil de *tours* ou de *tournares*, façons d'assembler des signes du lexique pour former une structure de phrase, et relevant de la stylistique, c'est-à-dire du discours ou d'un certain usage, restreint et souvent littéraire.

Il s'agit de *phraséologie*, c'est-à-dire d'un système de particularités expressives liées aux conditions sociales dans lesquelles la langue est actualisée, c'est-à-dire à des *usages*. Ceci recouvre deux aspects d'une même réalité, *expression* et *locution* étant très généralement employés comme deux synonymes. L'un et l'autre sont indispensables à l'idée courante, concrète, pratique que nous avons du langage.

Pour reprendre une tentative de définition « savante » — et peut-être naïve — de la *locution*, c'est « une unité fonctionnelle plus longue que le mot graphique, appartenant au code de la langue (devant être apprise) en tant que forme stable et soumise aux règles syntactiques de manière à assumer la fonction d'*intégrant* (au sens de Benveniste)¹ ». On pourrait dire la même chose d'*expression*, mais une distinction réapparaît pour peu qu'on mette l'accent sur la genèse des deux termes. *Locution* (du latin *locutio*, de *loqui*, « parler ») est exactement « manière de dire », manière de former le discours, d'organiser les éléments disponibles de la langue pour produire une *forme fonctionnelle*. C'est pourquoi on peut parler de « locutions adverbiales » ou « prépositives », alors que ces mots grammaticaux complexes ne seraient jamais appelés des « expressions ». En effet, l'*expression* est cette même réalité considérée comme une « manière d'exprimer quelque chose » ; elle implique une rhétorique et une stylistique ; elle suppose le plus souvent le recours à une « figure », métaphore, métonymie, etc. C'est ici le sémantisme, avec ses complexités, son jeu entre contenus originels et effets de sens, qui est évoqué, plus que la forme

1. A. REY, « La phraséologie et son image dans les dictionnaires de l'âge classique », *Travaux de linguistique et de littérature* (Strasbourg) XI, 1. — L'*intégrant* de Benveniste est une unité apte à être reprise pour être intégrée dans une unité de niveau supérieur : élément dans le mot, mot dans le syntagme, syntagme dans la phrase minimale, etc.

linguistique et c'est pourquoi on a insisté dans le titre de l'ouvrage sur cet aspect de la phraséologie. Ces distinctions concernent d'ailleurs de simples tendances, et les limites entre *locution* et *expression*, entre ces deux termes et *énoncé fréquent* ou *codé*, ou avec *tournure* et *idiotisme*, ne sont ni franches ni nettes².

OBJET ET CONTENU DU DICTIONNAIRE DES LOCUTIONS

Si les frontières de ce recueil sont, par la force des choses, indécises, son noyau essentiel, correspondant à 90 % de l'information au moins, est clairement défini.

En effet, nous décrivons à la fois des façons de s'exprimer et des formes figées du discours, formes convenues, toutes faites, héritées par la tradition ou fraîchement créées, qui comportent une originalité de sens (parfois de forme) par rapport aux régies normales de la langue. Ces expressions sont le plus souvent imagées, et familières : elles mettent dans le discours une couleur que les énoncés régulièrement produits n'ont pas. En même temps, elles sont fixées, traditionnelles et souvent caractéristiques d'une classe, d'un milieu, d'un état de la société. En les conservant, la langue produit des effets bizarres : les locutions véhiculent des mots archaïques, incompréhensibles aujourd'hui (*fur* dans *au fur et à mesure*; *maille* dans *avoir maille à partir*); ou des assemblages de mots obscurs (*gorges chaudes* dans *faire des gorges chaudes de...*). Et même si tous les mots en sont clairs, on peut s'interroger sur l'existence, sur la raison d'être, sur le sens de l'expression (pourquoi : *faire des châteaux en Espagne*? ou *être mi-figue, mi-raisin*?).

Cet ensemble de faits de langue est considérable. Toute conversation familière et bien des textes littéraires sont truffés de telles expressions, que les dictionnaires généraux sélectionnent, et se contentent de définir. Beaucoup d'entre elles, qui ne s'emploient plus, ont caractérisé un état de langue et une mentalité. La langue contemporaine en fabrique constamment ou en emprunte à l'argot, à des langues étrangères (ce ne sont plus alors des « gallicismes », mais des adaptations d'idiotismes étrangers).

Pour toutes ces raisons, la nécessité d'une description nouvelle, plus systématique, se faisait sentir.

Cette description suppose des limites, si l'on veut éviter l'écueil des dictionnaires antérieurs du même genre, où l'on trouve un peu de tout : des mots dans des emplois figurés (que l'on trouve analysés plus sérieusement dans les dictionnaires généraux et étymologiques), des proverbes et des dictons, des citations célèbres..., alors que des centaines de véritables locutions en étaient absentes.

Notre recueil ne prétend pas cependant à l'exhaustivité, mais il est raisonné et extensif. Raisonné en ce qu'il exclut ce qui n'appartient pas à son objet : emplois figurés de mots simples; groupes de mots à valeur stable, techniques, scientifiques ou simplement usuels (*piéd de biche*, *chemin de fer*, *scie circulaire*, en allant du plus métaphorique au plus plat). Ces unités, simples ou complexes, sont décrites ailleurs (on se reportera, par exemple, au *Petit Robert* et aux dictionnaires généraux en plusieurs volumes, depuis Furetière jusqu'à nos jours) : nous avons simplement mentionné, sous les entrées concernées, l'aptitude de tel ou tel mot à former ce genre de composés.

De même, nous n'avons que très partiellement noté les mots grammaticaux complexes que sont, on vient de le dire, les « locutions adverbiales, prépositives », etc.

L'essentiel de la description concerne des *expressions toutes faites et figurées*, qui ont pris naissance d'une image, d'une métaphore, d'un glissement de sens, et qui ont — ou ont eu — dans l'usage social une vitalité.

Ces expressions sont le plus souvent de nature nominale, verbale, adverbiale ou adjective (voir plus loin); mais il s'agit parfois de phrases complètes : parmi ces phrases, certaines ont un contenu de « sagesse » traditionnelle : ce sont les *locutions proverbiales*. Elles figurent ici, mais en tant que formes figées, alors qu'un recueil de proverbes s'intéressera plus à leur contenu (précepte, aphorisme) qui pourra dès lors être traduit.

2. En outre, *expression* souffre de désigner des notions bien différentes, le mot étant fortement polysémique. La valeur commentée ici n'a rien à voir avec le sens que la théorie (depuis Louis Hjelmslev) donne à *expression* opposé à *contenu* et organisé par une *forme* et une *substance*. De même *locution* a pu être employé avec une valeur plus précise et bien différente par André Jolles, qui en fait l'une des « formes simples » issues des formes linguistiques et nécessaires à la constitution des formes littéraires (à côté de l'*énigme* ou de la *fablie*, cf. A. JOLLES, *Formes simples*, Paris, Le Seuil, 1972).

Dans ces limites, nous avons tenté de décrire l'essentiel des locutions françaises en usage de nos jours, en y ajoutant une large sélection d'expressions disparues, mais pittoresques, et bien attestées dans les textes anciens. Sans prétendre contribuer à faire renaitre ces façons de parler si plaisantes, et qui seraient souvent très claires dans la langue contemporaine (**compter les étoiles** pour « entreprendre une chose impossible » ou **juger de l'arbre par l'écorce** pour « s'arrêter aux apparences »), ou encore les expressions cocasses et grivoises qui abondent dans les recueils du XVI^e s. (Cholières), du XVII^e siècle (Oudin) ou du XVIII^e siècle (Le Roux), il nous a paru important d'en rappeler l'existence, la valeur, et d'en montrer la cohérence avec la phraséologie moderne. Celle-ci, même très récente, est décrite ici, à l'exception de locutions franchement argotiques, qui ne sont en usage que dans les milieux restreints : on renverra ici aux ouvrages spécialisés, dictionnaires d'argot ou du français populaire et « non conventionnel ».

ORGANISATION GÉNÉRALE ET CONTENU DES ARTICLES

Trois possibilités s'offraient à nous : classer les locutions formellement, ou par champs sémantiques et métaphoriques, enfin selon le domaine d'origine des mots qui la forment (les noms des parties du corps, ceux des animaux sont, on le verra, particulièrement riches). Nous avons opté par commodité pour un classement alphabétique, toute autre organisation étant largement subjective et arbitraire : en effet, de nombreuses expressions sont ambiguës, jouent sur plusieurs domaines, et ces domaines eux-mêmes sont interreliés et passablement flous.

On trouvera chaque locution sous le premier *substantif* qu'elle comporte, à moins que l'effet de sens ne porte sur un *verbe*, un *adjectif*, ou sur le second substantif : dans les expressions formées sur *coup de...*, c'est en général le second nom qui sert de repère. La nomenclature est donc surtout nominale. De nombreux verbes figurent aussi, ainsi que des adjectifs.

Chaque article de ce dictionnaire, sous une entrée lexicale, substantif, verbe, adjectif..., présente une ou plusieurs expressions formées avec le mot-entrée.

Ces expressions, lorsqu'elles sont nombreuses (voir, par exemple, *nez*, *piéd*, *coup*, etc.) sont organisées selon un ordre régulier.

Prenons l'exemple de *œil*. Après une remarque liminaire sur la productivité de ce mot, on trouve :

a) Des locutions nominales, comme **œil au beurre noir**, qui comprennent des figures de rhétorique usées (**des yeux de braise**) ou plaisantes (**des yeux de merlan frit**), et des emplois transférés, où *œil* désigne un autre trou. Certaines locutions sont traitées au second élément, plus significatif ; mais dans ce cas, s'agissant d'une exception à la règle du premier substantif, un renvoi dirige la consultation (**yeux en vrille** → **VRILLE**).

L'ordre général de ces éléments est *œil* + qualificatif (adj., participe passé, élément construit avec une préposition : *de*, *en...*), ensuite locutions formées avec un adjectif précédant *œil*, puis avec un substantif qualifié par *d'œil* (**clin**, **coup d'œil**). Dans certains cas, des locutions verbales ou adverbiales peuvent être rattachées à une locution nominale (**jeter le mauvais œil**, à **MAUVAIS ŒIL** ; **avoir le coup d'œil** et **pour le coup d'œil** sont regroupés sous **COUP D'ŒIL**).

b) Des locutions adjectives (**frais comme l'œil**, etc.), adverbiales (**à l'œil**, **entre quat'yeux**, **les yeux fermés**), prépositives, conjonctives, etc.

c) Des locutions verbales, comme **avoir l'œil sur qqn**, **avoir un œil qui dit merde à l'autre**, **se battre l'œil de...**, rangées par ordre alphabétique des verbes (sauf quand des rapprochements de sens s'imposent), avec des renvois pour les expressions fréquentes traitées ailleurs (**jeter de la poudre aux yeux**, à **POUDRE**).

d) Des locutions-phrases, qui peuvent être exclamatives (**mon œil!**) ou pro-verbales. Ces locutions, à la différence de a), b), et c), ne sont pas des syntagmes, que l'on doit insérer dans une phrase, mais se suffisent à elles-mêmes. Elles sont souvent des allusions textuelles (bibliques, littéraires, etc.).

À ce propos, il faut noter que seules quelques locutions adverbiales, adjectives et prépositives sont signalées comme telles (loc. adv., adj., prép.), pour éviter des fausses interprétations. Mais en général, la place des locutions suffit à caractériser leur nature, étant posé que locutions nominales et verbales (les plus fréquentes) sont facilement reconnaissables.

En revanche, les locutions de nature proverbiale sont données comme [loc. prov.] ou [prov.].

Les autres abréviations couramment employées sont celles qui signalent l'abandon de la forme en français actuel (v : vieux, ou vieilli) et le niveau de langue (fam. : familier, etc.).

Ce classement formel (syntaxe pour les groupes distingués ci-dessus, ordre alphabétique des autres éléments à l'intérieur de chaque groupe) permettra au lecteur de se repérer plus rapidement — dans les articles complexes — qu'avec une répartition par sens et par valeur, plus intuitive et plus incertaine. Cependant, quelques articles concernant des mots « polysémiques » (à sens très différents) proposent l'organisation formelle exposée ci-dessus à l'intérieur de grandes valeurs d'emploi (voir, par exemple, CŒUR).

On n'oubliera pas, en cherchant une expression, que sa forme peut être légèrement variable. Le choix de la variante n'est pas arbitraire, et dépend de la forme dominante, dans les textes ou dans les dictionnaires. Même si le lecteur est plus familiarisé avec une autre version, les différences sont trop faibles pour créer une grande difficulté de consultation.

Le fait que l'on peut répartir certaines expressions dans plusieurs groupes est plus gênant. Ainsi, une forme verbale comme **avoir le pied à l'étrier** n'est pas la seule possible : on dit aussi **mettre le pied à l'étrier** (soi-même), et **mettre le pied à l'étrier à qqn**. Il ne semble pas que *pied à l'étrier* (locution nominale) puisse apparaître seul, mais on aurait pu regrouper sous cette présentation les formes verbales mentionnées ci-dessus. De nombreuses expressions formées avec *avoir* et *être* (verbes très neutres, quant au contenu) sont dans cette situation : on les trouvera en général dans le groupe des locutions verbales, mais parfois, si des variantes sont possibles, sous l'élément nominal. Pour tous ces cas, il est recommandé de chercher l'expression dans les deux séries, nominale et verbale.

Chaque forme traitée est donnée sous son aspect le plus neutre (comme les mots dans le dictionnaire) : les noms et adjectifs sont au masculin singulier, les verbes à l'infinitif ; ceci, chaque fois que l'expression peut s'employer librement. S'il existe des contraintes ou des formes très fréquentes, elles sont signalées, comme le sont les variantes.

Toute expression ou locution mentionnée est définie : la glose entre guillemets correspond au sens fonctionnel, à la valeur globale et normale de l'expression. Si elle est archaïque, et inusitée au xx^e siècle, elle est qualifiée de v (vieux) ou de vieilli (qui suppose un reste d'usage, au moins passif) ; si elle est littéraire, poétique, désuète, ou au contraire familière, vulgaire, voire obscène, le fait est signalé. En l'absence de telles « marques », indispensables notamment au lecteur dont le français n'est pas la langue maternelle, on considérera la locution comme moderne et usuelle, utilisable tant dans la langue écrite qu'oralement.

D'autres renseignements sont très souvent fournis : la date, approximative ou précise (texte, recueil) du premier emploi connu, chaque fois que l'information a semblé intéressante ; l'origine et l'évolution du sens, chaque fois que celles-ci n'étaient pas claires, et que l'on a pu aboutir à des explications raisonnables. En effet, l'étymologie des locutions est un domaine extrêmement difficile, où les dictionnaires généraux sont d'une pauvreté déconcertante³. Quant aux recueils spécialisés, après les travaux de l'humaniste Pasquier, au xvi^e siècle, ils ont accumulé des explications artificielles, souvent ingénieuses, mais plus souvent encore anecdotiques, rationalisantes et pseudo-historiques, au mépris des considérations philologiques et linguistiques les plus élémentaires. Le sommet de l'artifice et de la confusion a été atteint au xix^e siècle, avec l'école (pseudo-) historique. Les études de Quitard, notamment, reprises au xix^e siècle par Pierre Larousse, plus récemment par Maurice Rat, manient les contrevérités, inventent des anecdotes grecques ou latines, médiévales ou exotiques sans preuves sérieuses, pour justifier rationnellement des expressions obscures (**prendre des vessies pour des lanternes, faire des châteaux en Espagne**, etc.). Cette tradition remonte au xvii^e siècle, et on en trouvera ici, en exemples et dans nos commentaires, des illustrations frappantes. On a tenté ici de la combattre et de la corriger.

3. Même les dictionnaires étymologiques, à commencer par l'indispensable Wartburg, d'une richesse inégalée, sont sur ce point décevants.

Grâce aux recherches systématiques sur l'histoire du français, et en premier lieu à W. von Wartburg, nous sommes souvent en mesure de rectifier ces aberrations, sans pour autant — et de loin — pouvoir répondre à toutes les questions. Ceci, d'autant plus que les spécialistes récents et sérieux (Gottschalk, encore très influencé par l'historicisme, Pierre Guiraud) n'ont étudié qu'un nombre limité de ces locutions⁴

À l'occasion, notons ici que ce dictionnaire est de loin le plus riche parmi ceux qui proposent des explications systématiques. Seuls des recueils bilingues, comme l'excellent *Dictionnaire phraséologique* paru en 1963, en U.R.S.S., sont aussi copieux, mais ils se contentent de décrire et d'illustrer par des textes, sans commenter.

Enfin, on remarquera vite que de très nombreuses expressions sont illustrées par leur emploi chez quelque auteur classique ou moderne. Le recours à l'observation philologique trahit un effet de fréquence et apporte des témoignages irrécusables de vitalité pour l'élément que ces discours mettent en œuvre.

L'EFFET MÉTAPHORIQUE

La fréquence des assemblages de mots que l'on nomme ici «locutions» ou «expressions» ne suffit pas à justifier l'intérêt que l'on peut leur porter, et qui vient surtout de leur caractère interne. Celui-ci procède en premier lieu du transfert métaphorique.

Le sens des mots relie arbitrairement une forme — des sons, des lettres — à des objets de connaissances, à un découpage du monde. Cette constatation élémentaire cache des relations complexes et subtiles entre les mots et les choses, où l'arbitraire d'une convention cède le pas à des lois qui rétablissent quelque régularité, quelque «motivation» dans notre façon de dire les choses. En particulier, les formes du langage sont susceptibles d'être déviées de leur emploi premier par des mouvements simples, réguliers, comparables aux transformations, translations, rotations... des géomètres. Si je dis d'un homme que c'est *un chien, un lion, un aigle, un ver de terre, une vache...*, je pratique une figure de rhétorique et, tout en utilisant les mots par un emploi dévié, je ne compromets nullement par cette déviation mon intention d'exprimer. C'est que la valeur désignative nouvelle des noms d'animaux est prise en charge par la convention sociale, qui interdit toute ambiguïté. Du coup, tout emploi analogue est rendu possible, et le bestiaire humain, s'il possède un noyau bien déterminé où les caractères concrets et abstraits servent de points d'appui à la métaphore, devient potentiel et illimité. Un *zèbre* pourra ainsi être un coureur rapide ou une personne vêtue de rayures, avant de désigner un individu quelconque, un *escargot*, un *trainard* ou un *casanier*. La sélection des critères, impliquant un système de comparaisons où se trahit la culture, pourra être étrange et apparemment arbitraire. Ainsi, *être vache*, qui était pour Flaubert être mou, avachi, est devenu bizarrement «être méchant». *Âne*, en dépit de la sympathie qu'inspire en général un quadrupède avisé, désigne, d'après le latin *asinus*, un ignorant ou un imbécile.

L'intérêt de la métaphore, en contraste avec les sens figés et séparés de leur origine, comme *l'aile d'un bâtiment*, ou *une plume pour écrire*, est qu'elle met en rapport deux réalités liées par une relation analogique sans abandonner la première. À côté de sa nouvelle valeur, qui correspond à des désignations stables (*vache*, comme *salaud*, désignera tel personnage malfaisant), le mot métaphorisé évoque, suggère, si peu que ce soit, si bizarrement que ce soit, sa première fonction.

Ce flottement, cette incertitude sémantique donne au monde des expressions figurées un caractère, non pas unique — puisque de simples mots entraînent ce type d'effet — mais particulièrement riche. Les locutions grossissent des processus plus généraux, en combinant les significations de mots en usage dans leur valeur première, pour une signification globale toute différente. Or ces significations ne demandent qu'à parasiter, par leur valeur persistante, le fonctionnement normal de l'expression. Tous les Français savent aujourd'hui qu'*en avoir ras le bol*, c'est «en avoir assez»; beaucoup s'interrogent sur l'adverbe *ras*, sur le nom *bol*; la plupart y trouvent des significations variables, mais compatibles avec ces mots. **Mettre les**

4. Il en va de même pour Claude Duneton, dont le sympathique recueil (*La Puce à l'oreille*, Paris, Stock, 1978) a rencontré un succès mérité auprès du grand public.

pieds dans le plat, avoir le vent en poupe sont plus clairs, mais non moins doubles : à côté de leur sens fonctionnel et global, « gaffer » et « aller vers le succès », ces expressions mobilisent la description d'une action incongrue et imprécise, où **plat** peut avoir divers sens, et celle d'un phénomène de navigation, où une **voile** implicite est requise, mais où le mot **poupe** n'est pas compris de tous, à preuve la déformation que rapporte Balzac dans *César Biotteau (avoir le vent en pompe)*. Le signe évident des hésitations, des ratés plus ou moins poétiques du sens, se trouve dans les altérations spontanées qui affectent des éléments incompréhensibles — comme des noms propres — faisant de **fier comme Artaban**, *fier comme un petit banc* (ou *comme bar-tabac*), constructions « absurdes », mais certainement pas plus absurdes que **fier comme un pou**, si l'on n'est pas étymologiste, ou que **faire des gorges chaudes de quelqu'un**, si l'on ignore que *gorges chaudes* est un terme ancien de fauconnerie (→ GORGE). Malgré les incompréhensions, les locutions les plus obscures peuvent vivre des siècles, parfois sans changer de sens, et constituer le seul témoin vivant de mots, de sens perdus depuis longtemps (**il n'y a pas péril en la demeure, au fur et à mesure**, etc.).

Les lois générales de la « démotivation », de l'oubli des origines, qui rend si étonnante la lecture d'un dictionnaire étymologique et qui peut alimenter la création poétique (Mallarmé), sont combattues, en matière de phraséologie, par des effets de sens proliférants, nés du contact entre la connaissance des mots et l'imaginaire. Ainsi la valeur de **prendre des vessies pour des lanternes** est constante depuis des siècles (« se tromper grossièrement »), comme celle d'un mot courant ou d'une expression transparente. Mais, alors que les mots vivent très souvent sur l'oubli complet de leurs sources, la locution laisse jouer des éléments qui refusent de s'effacer : *prendre* (une chose) *pour* (une autre), construction claire qui implique l'idée de méprise, *lanterne*, généralement suggestif d'une source de lumière assez archaïque et plus ou moins aristocratique, et *vessie*, qui peut orienter l'imaginaire sur la physiologie et les fonctions excrétrices ou vers des objets fabriqués avec cet organe, prélevé sur un animal (vessies de porc, etc.). On imagine qu'au cours des siècles, les mots *lanterne* et *vessie* ont pu véhiculer bien des images et bien des interprétations, qui font partie de la vie multiple de l'expression.

Voici donc la caractéristique fondamentale des locutions et expressions figurées : alors que leur sens global est relativement fixé et constant, ce qu'elles suggèrent — leurs « valeurs connotatives », par opposition à cette valeur « dénotative » — peut varier selon les époques, selon les connaissances et les références de ceux qui les emploient. Au lieu de la raison analytique qui permet au commentateur de révéler (parfois) leur source et leur organisation, et par exemple d'assigner à **prendre son pied** une origine argotique où *pied* veut d'abord dire « part de butin », les locutions mettent en œuvre des associations mentales où s'expriment le symbolisme et l'inconscient culturels. Le rôle du dictionnaire est — quand il le peut — de révéler le chemin qui mène de la combinaison initiale et de l'image qu'elle autorise à l'effet de sens stable de l'expression ; il est aussi de relier des familles d'expressions (par exemple, de rapprocher **avoir le pied à l'étrier de être en selle**). À l'occasion, il peut suggérer des interprétations mettant en œuvre le symbolisme, l'inconscient et l'implicite qui gouvernent sans aucun doute l'apparition de certains « modes de dire », notamment celles où le corps humain, les animaux, les forces de la nature prêtent leurs noms chargés de force occulte à l'imaginaire du langage. De grands esprits, comme Cassirer ou Bachelard, ont frayé la voie en exposant les règles psychiques (après Freud et Jung) et sociales (avec les mythologues, tel Lévi-Strauss) de ces phénomènes langagiers et symboliques, en tentant de révéler les « structures anthropologiques de l'imaginaire » — pour reprendre le titre du beau livre de Gilbert Durand.

Mais cet « exposé des motifs profonds », en matière de locutions, est extraordinairement difficile. À côté des petites études qui, dans cet ouvrage, tentent d'éclairer l'origine d'expressions courantes et assez mystérieuses (**reprenre du poil de la bête, avoir la puce à l'oreille, être sur les dents**), on trouvera ici maintes locutions sans aucune explication que leur sens courant, maintes locutions issues d'une image très claire en apparence, et où les mots, semble-t-il, ont gardé leur valeur banale. Qu'on y prenne garde : même dans ce cas, la locution pose toujours un problème, qui peut être exprimé par la question : pourquoi cet assemblage de mots pour exprimer telle idée ? Pourquoi, par exemple : **du bout des lèvres**, et pas **du bord des lèvres** ? Pourquoi même une locution grammaticale, **à cause de...**, plutôt qu'une autre (à motif de n'existe pas) ?

Notre dictionnaire, comme les autres études en ce domaine, ne répond que rarement à de telles questions. Il fallait souligner honnêtement ce point et insister sur un fait essentiel : le langage crée ses effets au moyen de choix subtils parmi des possibilités mille fois plus grandes, par une sélection dont nous ignorons presque tout. Cette constatation fonde une opposition théorique que, malgré le caractère pratique de cette introduction, il est utile de rappeler, parce qu'elle fonde notre « approche » du langage⁵. À côté ou au-delà du système abstrait qui constitue la langue, et qu'étudie la linguistique pure, avant d'aboutir à la réalité concrète des discours (paroles prononcées ou textes écrits), il existe à coup sûr une zone où s'opère l'élaboration sociale des usages. C'est là que se forme le lexique effectif, que s'affirment des choix à l'intérieur de toutes les possibilités (tel dérivé, mais pas tel autre, tel féminin : *chanteuse*, mais pas – ou pas encore – *professeuse*, telle locution donc, mais pas telle autre, qui serait aussi « normale », aussi « logique »).

Dans le domaine de la phraséologie, cet arbitraire psycho-social et symbolique (par rapport aux possibilités de la langue) est éclatant, et largement inexplicable, faute de connaître les conditions de production de ces éléments « codés » qui nous occupent. Conditions qui peuvent bien être anecdotiques ou d'une banalité parfaite (métaphores trop claires), mais qui, pourtant, mettent en œuvre concrètement la pratique et le « plaisir » de la langue, c'est-à-dire les besoins, les fantasmes, les jugements de la communauté.

En outre, on l'a vu, l'objet de langage qu'est la locution naissante n'est pas réemployé innocemment : plus encore que les mots par rapport à leur emploi moyen, statistique et codifié (les « sens » des dictionnaires), les locutions et expressions subissent la loi du signifiant. Celui-ci transmet des virtualités inépuisables, qui dépassent de loin ses valeurs initiales, à demi cachées ou entièrement obscurcies, et ajoutent à la fonction sociale partagée et aux traces des contenus oubliés toutes les possibilités : celles du calembour⁶, de l'à-peu-près, des évocations individuelles. Desséchées, les fleurs de la rhétorique collective sont des immortelles, toujours prêtes à revivre, à prendre de nouvelles et imprévisibles couleurs.

VALEURS SOCIALES ET DISCOURS

Avez-vous remarqué ce pullulement d'expressions nouvelles qui, quand elles ont fini par s'user à force d'être employées tous les jours [...], sont immédiatement remplacées par d'autres lieux communs ? Autrefois je me rappelle que vous vous amusiez à noter ces modes de langage qui apparaissaient, se maintenaient, puis disparaissaient : « celui qui sème le vent récolte la tempête », « les chiens aboient, la caravane passe » [...], « travailler pour le roi de Prusse » [celle-là a d'ailleurs ressuscité, ce qui était infaillible]. Hé bien, depuis, hélas ! que j'en ai vu mourir !

M. de Charlus, au Narrateur, parlant du style de M. de Norpois, dans Proust, *Le Temps retrouvé*, Pléiade, t. III, p. 781-782.

Malgré cette prolifération à peu près illimitée de possibles, le monde des locutions a ses lois : il met en œuvre des transferts sémantiques réguliers, du concret à l'abstrait, du physique au psychique ; il abonde en jugements sociaux, il exprime des contenus cohérents : plaisir et douleur, réussite et échec, santé et maladie, vie et mort, rapports entre l'homme et la nature, relations interhumaines, etc.

Les éléments de départ qui permettent d'exprimer cette « sagesse de la nation » ne sont pas quelconques : on y trouve les traces des coutumes et des attitudes du passé, du droit, de la féodalité, de l'Église, de la chasse et des jeux, de la guerre et de l'agriculture, de la musique et des techniques, en un curieux conservatoire partiel de la civilisation, depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours, sauvegardant des réalités archaïques qui, grâce aux locutions, vivent encore, tel *maille*, dans *ni sou ni maille*.

Un dictionnaire de locutions, s'il n'est pas un simple recueil de traductions, ne peut être qu'historique.

En outre, toute une tradition textuelle conserve des bribes de l'Antiquité gréco-romaine (de *Charybde en Scylla*), de la Bible (*si le grain ne meurt*) et de la littérature française ancienne.

Mais les textes connus et célèbres, qu'il s'agisse de l'*Odyssee* ou des *Fables* de La Fontaine, ne sont pas l'essentiel ici. La constatation la plus enrichissante est

5. Voir A. REY, *Le Lexique : images et modèles. Du dictionnaire à la lexicologie*, Paris, A. Colin, 1977 (sur les locutions, les pages 188 à 200).

6. Il arrive que ces jeux sur les signes fondent consciemment la locution : *aller à Cachan*, « se cacher » ; mais le cas est exceptionnel.

qu'aucun discours ou presque ne peut faire l'économie des locutions, lieux communs écoulés ou produits plaisants de l'imagination populaire.

Selon les époques et les auteurs, ce réemploi volontaire de procédés éprouvés, de formules dont on finit par oublier qu'on les cite, envahit plus ou moins les textes. La fréquence relative des locutions est un indice très significatif dans la caractérisation des discours. Le Moyen Âge, le XVI^e siècle en sont étonnamment riches lorsqu'ils expriment la réalité quotidienne ou qu'ils critiquent la société : fabliaux, romans satiriques (à commencer par l'immortel *Roman de Renart*), et en général toute la littérature bourgeoise fourmillent de témoignages de la « façon de dire » familière des classes moyennes. Au XVI^e siècle, les plus grands, tels Rabelais, font une consommation énorme de phraséologie figurée et l'enrichissent généreusement, tandis que le théâtre comique aime à mettre en scène la parole familière (Turnèbe, *La Comédie des proverbes*, etc.). Cette tradition se continue au XVII^e siècle, où le genre burlesque, l'anti-roman qu'est le récit satirique (Sorel, Scarron, Cyrano, puis Furetière), après la comédie (jusqu'à Molière et à Regnard) laissent passer ces traces du discours vulgaire que l'esthétique classique bridera et tentera d'éliminer, au moins dans les genres nobles. Sous Louis XIV, l'opposition entre les genres pourrait être testée et chaque œuvre mesurée par le plus ou moins grand envahissement du texte par les locutions figurées. La situation ne change guère au XVIII^e siècle, où la prose de Diderot, par exemple, excelle à caractériser les psychologies et les milieux par l'emploi de façons de parler propres à chaque situation. Le souci d'ouverture sociale, la représentation des discours et des usages populaires, après ceux de la bourgeoisie, fait du grand style romanesque du XIX^e siècle, avec Balzac, le Hugo des *Misérables*, Flaubert (beaucoup plus que Stendhal ou Constant, peintres des milieux plus élevés), les transmetteurs fidèles et inspirés de la variété des usages langagiers de leur temps. Une étude des types de locutions prêtées à César Birotteau ou à Grandet, aux Thénardier ou à Gavroche, à Homais ou à Pécuchet dégagerait sans doute leurs caractères sociaux tout autant que la description de leurs gestes et de leur vêtement. L'éclatante confirmation de l'importance romanesque des habitudes et des manies de la parole se trouve chez Proust, avant de se confirmer chez les maîtres du « style indirect », tel l'Aragon des *Beaux Quartiers*. La poésie même, lorsqu'elle joue avec le discours spontané, peut se servir de ce modeste matériau : le cas de Prévert est assez flagrant.

D'une manière générale, la richesse en locutions, dans un texte, correspond à l'intérêt porté au langage oral, spontané, au langage symptôme de comportement social.

La consultation du présent dictionnaire donnera une idée, certes incomplète, mais significative, de cette utilisation des locutions dans le récit littéraire. On y retrouvera la plupart des noms cités plus haut, et bien d'autres, répertoriés dans une bibliographie.

Un tel recueil, malgré des insuffisances dont nous avons conscience, se justifie par l'intérêt anthropologique du domaine. Avant de pouvoir commenter avec profondeur et analyser avec finesse la genèse et le fonctionnement, symbolique et social, des expressions françaises, il fallait répertorier celles qui sont ou furent les plus vivantes, les plus usuelles (un relevé exhaustif serait, même en excluant les usages dialectaux, bien plus nourri), les définir et les situer dans le temps. Il fallait montrer par quels procédés rhétoriques elles se forment. L'obscurcissement de leurs éléments formateurs manifeste de manière frappante comment se condense l'épaisseur symbolique et métaphorique du langage, partout présente, mais plus discrètement. Cette épaisseur, qui trahit ou masque l'inconscient de la société et les fantasmes de l'histoire, Nietzsche, Mallarmé, Anatole France (dans *Le Jardin d'Épicure*) l'ont admirablement ressentie. La locution est l'un des lieux du langage où affleure cet inconscient, où les signifiants, abandonnés de leur sens premier, agissent obscurément pour leur propre compte. C'est aussi le lieu où le discours se fait langue, où le social se fait symbole.

MOUVEMENTS RÉCENTS DE LA LANGUE ET DES CONNAISSANCES SUR LA LANGUE

Le rythme même de ces mouvements, à lui seul, justifiait une nouvelle édition de ce dictionnaire. En effet, le français contemporain voit apparaître un grand nombre d'expressions nouvelles. Par ailleurs, leur étude et celle de la phraséologie tout

entière a beaucoup progressé, notamment sur le plan philologique et historique, et plusieurs travaux d'importance ont été publiés depuis la première édition de ce dictionnaire.

Ainsi, un classement thématique des locutions anciennes et modernes, reprenant très généreusement les grandes sources du XVII^e s., Oudin et Furetière, a été présenté avec fragrance dans le *Bouquet des expressions figurées* de Claude Duneton (1990), superbe complètement aux recueils alphabétiques. Cependant, l'effort pour mieux repérer dans le temps l'apparition de la phraséologie s'est poursuivi. On doit savoir que les textes exploités par les historiens du vocabulaire, qui peuvent aujourd'hui être intégralement dépouillés et répertoriés par la machine, produisent avant tout des formes simples, des « mots ». Les ensembles de mots qui forment « locution » ou « expression » n'étant pas toujours d'une grande stabilité formelle et supposant un repérage par le sens, ils ne sont que très partiellement à la portée de l'ordinateur. Dans ce domaine, les sirènes de l'informatique ne doivent guère plus être écoutées que dans celui de la traduction vraiment automatique, où l'échec est patent. Quant aux dépouillements manuels – aidés certes par la machine – ils requièrent d'être poursuivis, et l'ont été. Le remarquable recueil de Giuseppe di Stefano, le *Dictionnaire des locutions du moyen français* (1992), permet d'attester aux XIV^e, XV^e ou XVI^e siècle, voire en ancien français [par des textes comme le *Roman de la Rose* ou *Renart le contrefait*], des expressions dont on datait traditionnellement l'apparition de la fin du XVI^e ou du XVII^e s. [notamment par Oudin]. Par ailleurs, les lectures attentives de Michel Heron, que je remercie vivement pour ses apports, ont repéré dans des ouvrages du XVI^e s. (tels Charles de Bovelles ou Cholières) nombre d'expressions jusqu'ici considérées comme surgies au XVII^e s. Il s'agit en général d'une littérature libre et familière, souvent truculente, mais nul doute que les mêmes recherches sur des textes d'une autre nature ne seraient pas infructueuses.

La sous-exploitation des textes spontanés, littérature et théâtre dits populaires, productions « non conventionnelles », était elle aussi notoire. La situation s'est améliorée notamment grâce à Jacques Cellard (*Ça mange pas de pain*, aujourd'hui intégré à la 2^e édition du *Dictionnaire du français non conventionnel*, par J. Cellard et A. Rey, 1991) et à Pierre Enckell. Ce dernier a fourni dans les *Documents et Datations lexicographiques* (D.D.L.) de l'Institut national de la langue française de nombreuses attestations nouvelles d'expressions, notamment des XVII^e et XIX^e s., trouvées dans des textes jusqu'ici négligés. Enfin, un recueil savoureux et pourtant scientifique, illustré par la littérature contemporaine, est venu combler une lacune grave des dictionnaires : c'est le *Dictionnaire du français parlé*, au titre un peu trompeur, de Charles Bernet et Pierre Rézeau (1989). Cet ouvrage illustre à merveille les tendances de l'évolution phraséologique du français contemporain, qu'on évoquera plus loin. Cette nouvelle édition lui doit de précieux éléments (signalés par la référence B.-R. : Bernet-Rézeau, notamment en ce qui concerne quelques citations excellentes, ici reprises).

Le présent dictionnaire, bénéficiant de ces travaux récents et de relevés originaux – le corpus de citations ayant été notablement augmenté –, représente le dernier état de nos connaissances sur la phraséologie française.

Quant à l'origine des locutions, des hypothèses nouvelles, dûment discutées, ont été proposées. Certaines proviennent des suggestions de Michel Heron, qui, dans la ligne d'un Pierre Guiraud, propose des lectures souvent appuyées sur des textes anciens et s'écartant d'explications traditionnelles trop arbitraires, par recours à la forme initiale des expressions. On a dit plus haut que le XIX^e s. (Martel, Quitard) a égaré la recherche par des explications anecdotiques entièrement imaginaires et souvent fort plates.

Mais on ne se dissimule pas qu'il est beaucoup plus facile d'écartier des hypothèses fausses que de proposer de nouvelles étymologies. Dans ce domaine, beaucoup reste à faire, et le caractère international de nombreuses locutions devrait inciter à des études comparatives de phraséologie romane (surtout italienne, mais aussi catalane, castillane et portugaise) et, quant aux calques non perçus, d'autres langues voisines du français (allemand, néerlandais, anglais, langues celtes).

L'évolution de la langue française elle-même conduit à enregistrer de nouvelles expressions – plus de 500 dans cette édition – et à les illustrer de citations nouvelles. Cette néologie phraséologique est très riche et manifeste une forte vitalité. Un autre enrichissement provient de l'accueil fait à des locutions étrangères traduites (souvent de l'anglais). Avant de voir dans ce dernier phénomène un signe de plus de la démission du français devant les influences étrangères, il faut considérer l'enrichissement métaphorique par le recours à un fonds commun des langues

indoeuropéennes, grâce à un processus de traduction qu'on ne songe pas à condamner lorsqu'il s'agit de formules citées. « Le lait de la tendresse humaine » (Shakespeare), « vous qui entrez, laissez toute espérance » (Dante) appartiennent au patrimoine de l'humanité et l'adaptation française de ces formules célèbres, produites en anglais, en italien, ne constitue certes pas une faiblesse de notre langue. Mais, demeurant des citations, elles ne font pas partie du fonds des locutions. Celui-ci, qui suppose l'effacement de la source individuelle, s'épanouit même en mots historiques et fragments littéraires souvent cités, remarquable contingent de phraséologie allusive.

Ces allusions peuvent d'ailleurs concerner des sources moins prestigieuses que les grands auteurs. C'est même une tendance remarquable de la locution française, de nos jours, que d'intégrer des éléments de discours répété, provenant de la politique, de la publicité, souvent véhiculés par les médias de masse. Il ne s'agit plus seulement, comme naguère, d'allusions à des formules à succès, pièces et vaudevilles (« ça fera du bruit dans Landerneau » au XIX^e s.), puis à des chansons et des « scies » de café-concert, puis de music-hall, mais de bribes variées provenant du bouche à oreille, aujourd'hui véhiculées par la radio et surtout la télévision, fantastiques diffuseurs au pouvoir immédiat et quasi illimité.

Ce registre est aujourd'hui très actif et on observera ici des exemples tirés de sketches comiques, de films, de slogans publicitaires. En quelque manière, dans ce domaine des locutions-phrases, les proverbes d'antan, qui vieillissent et trop souvent sombrent dans l'oubli, sont relayés par ces formules, dont le sens ne prétend plus transmettre une sagesse, mais dont la forme mémorisée enrichit cependant le répertoire des lieux communs qui contribue au ciment social des communautés langagières.

Ainsi, cette réédition augmentée du *Dictionnaire des expressions et locutions* précise l'histoire de celles qui étaient déjà enregistrées et ajoute des centaines de manières de dire. Celles-ci peuvent être et sont souvent familières, surtout orales (il n'a pas inventé l'eau chaude, l'eau tiède, pour « il n'est pas très malin », écorcher la gueule, la bouche pour « être pénible à dire » dans quelques contextes) mais aussi journalistiques, politiques (le pré carré, l'état de grâce), médicales (encéphalogramme plat), publicitaires ou, tout simplement, neutres (on efface tout et on recommence, à côté de remettre les pendules à l'heure ou du très fréquent retour à la case départ). On le voit, les variantes formelles d'une même idée, règle de la création populaire spontanée, sont ici à l'honneur (donner de l'eczéma à qqn, à côté de donner (filer) des boutons, de l'urticaire pour « rendre malade », puis au sens d'« être très désagréable »).

Encore une fois, l'allusion culturelle est devenue une forme de phraséologie ultra-courante, où des livres particulièrement populaires, qu'ils soient ou non français (élémentaire, mon cher Watson ! emprunté au Sherlock Holmes de Conan Doyle) côtoient les diseurs humoristes (y a comme un défaut !) et les dialogues de films (vous avez dit bizarre ?). Signe des temps, la lecture n'est plus seule en cause et une nouvelle tradition orale, mais en fait spectaculaire et résultant d'une rhétorique très élaborée, vient relayer la formation traditionnelle des proverbes. Ceux-ci, on vient de le dire, vieillissent et sortent d'usage, mais se renouvellent aussi, par des images plus contemporaines (un train peut en cacher un autre). De nombreuses allusions de ce type, tout comme les anciens proverbes, sont d'ailleurs anonymes et ne caractérisent qu'un milieu (la police, dans circulez, y' a rien à voir !), réintroduisant ainsi dans la phraséologie ce pouvoir social qui dépasse la référence à un créateur individuel et repérable.

L'aller et retour entre discours individualisé et codage social s'observe parfaitement dans cet univers mouvant des locutions. Son évolution est fonction des systèmes de communication, qu'ils soient interindividuels ou massifs, c'est-à-dire des mouvements culturels de la société tout entière. Un dictionnaire comme celui-ci enregistre un aspect très particulier de ces évolutions, depuis le moyen âge, et voilà pourquoi il doit évoluer avec elles, dans la mesure où le temps social s'est incroyablement accéléré.

VesalBookshop.com

TABLEAU DES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS ET SIGNES CONVENTIONNELS

absolt	absolument.	loc. prov.	locution proverbiale.
Acad.	Dictionnaire de l'Académie française (avec la date de l'édition).	loc. verb.	locution verbale.
adv.	adverbe.	mod.	moderne.
anc. fr.	ancien français.	n. f.	nom féminin.
angl.	anglais.	n. m.	nom masculin.
all.	allemand.	n. pr.	nom propre.
apr.	après (suivi d'une date).	num.	numéral.
arg.	argot ou argotique.	onomat.	onomatopée.
art.	article.	p.	page.
av.	avant.	p. p.	participe passé.
av. J.-C.	avant Jésus-Christ.	péj.	péjoratif.
ch., chap.	chapitre.	pl., plur.	pluriel.
cf.	confer : « se reporter à ».	pop.	populaire.
cit.	citation.	prép.	préposition.
compl.	complément.	pron.	pronominal.
conj.	conjonction.	prov.	proverbe.
déf.	définition.	prov.	provençal.
dict.	dictionnaire (dans un titre, ex. : Grand Dict. universel).	qqch.	quelque chose.
didact.	didactique.	qqn	quelqu'un.
éd.	édition.	rég.	régional, régionalisme.
ellipt.	elliptique.	rel.	religieux.
esp.	espagnol.	rem.	remarque.
etc.	et cætera.	s.	siècle.
ex.	exemple.	spécialt	spécialement.
exclam.	exclamation, ou (locution) exclamative.	subst.	substantif.
expr.	expression.	suj.	sujet.
ext.	(par) extension.	s. v.	sub verbo : « sous le mot... » (dans un dictionnaire, un glossaire...).
fam.	familier.	syn.	synonyme.
fig.	figuré.	t.	tome.
ibid.	dans le même ouvrage.	trad.	traduction.
in	dans.	trad. bibl.	traduction biblique.
ind.	indicatif.	triv.	trivial.
inf.	infinitif.	v.	vers (suivi d'un chiffre).
interj.	interjection.	v. impers.	verbe impersonnel.
iron.	ironique.	v. intr.	verbe intransitif.
lat.	latin.	v. pron.	verbe pronominal.
littér.	littéraire.	v. tr.	verbe transitif.
loc.	locution.	vulg.	vulgaire.
loc. adj.	locution adjective.	vx	vieux (emploi non seulement archaïque et anormal en français contemporain — ce qui correspond à <i>vieilli</i> — mais aussi peu ou mal compris de nos jours).
loc. adv.	locution adverbiale.		
loc. nom.	locution nominale.		
loc. prép.	locution prépositive.		

→ (suivi de PETITES CAPITALES) : se reporter à tel mot* où la locution est traitée.

→ aussi : se reporter à... (tel mot) où l'on trouvera des informations supplémentaires.

Abréviations des titres d'ouvrages : voir la bibliographie détaillée à la fin du volume.

VesalBookshop.com

**DICTIONNAIRE
DES
EXPRESSIONS
ET
LOCUTIONS**

VesalBookshop.com

VesalBookshop.com

A

A n. m. Nom de la première lettre de l'alphabet latin, identique au son qu'elle sert à noter.

De A jusqu'à Z « du début à la fin ». L'alphabet symbolise ici l'ordre absolu qui est le temps → ALPHA (L'ALPHA ET L'OMÉGA). Le classement des caractères servant à noter les sons du langage et qui sont en nombre limité, à la différence des caractères d'écriture qui notent des signes (comme certains hiéroglyphes ou les caractères chinois), apparaît en même temps que les écritures alphabétiques elles-mêmes : cette réduction de la signification à des éléments non signifiants, les sons et les lettres, donne aux cultures « alphabétiques » une illusion d'ordre, de classement et d'exhaustivité qu'exprime bien cette locution. — Var. : **de A à Z**.

La salle est pleine : le grand jury est au complet. Le bureau vient d'être élu.

J'ai la parole.

J'ai conté tout, depuis A jusqu'à Z [...].

J. Vallès, *L'Insurgé*, p. 202.

Démontrer (prouver) par A + B « démontrer (prouver) rigoureusement par un raisonnement en forme ». La var. **par A et B** ne s'emploie guère :

Renan, dodelinant sa grosse tête au milieu de politiciens et de salonnards ébahis, expliquant Notre-Seigneur par A et B [...]. L. Daudet, *La Recherche du beau*, in *T.L.F.*

Les lettres A et B sont ici des symboles mathématiques.

vx. N'avoir pas fait une panse d'A « n'avoir rien écrit, rien composé ». La panse de l'*a* est sa partie renflée; les écoliers qui apprenaient à écrire commençaient par former des *a*.

vx. Être marqué à l'A « avoir un grand mérite » (XVI^e s.). L'expression vient « des monnaies qu'on marquait aux villes de France, par ordre alphabétique selon leur primauté : la monnaie de Paris, réputée de meilleur aloi, était marquée à l'A » (Littré).

Quant à ce proverbe, *il est des bons, il est marqué à l'A*, il sent plus son menu peuple que les autres; il est toutefois fondé sur quelque raison, ou pour le moins apparence

de raison, car [...] la monnoye faite à Paris est marquée d'un A [...] et on a opinion qu'elle soit la meilleure.

H. Estienne, *Précélence du langage françois*, p. 147.

Ne savoir ni A ni B « être complètement ignorant » (1382, Mézières). L'analphabétisme complet qui était la règle au Moyen Âge (sauf pour les clercs, naturellement) ayant sérieusement reculé avec la Renaissance, l'ignorance absolue, scandaleuse, pouvait être exprimée par référence à la connaissance de l'écriture → ABC.

ABATTEUR n. m.

vx. Un grand abatteur de bois « un homme qui fait des prouesses amoureuses » (plus précisément, selon Wartburg, « homme qui est capable de faire l'amour plusieurs fois de suite », avec réf. à Rabelais, Tallemant des Réaux, etc.). Au sens propre c'est un bûcheron qui travaille vite et bien ou, par extension, un « travailleur rapide et efficace » (XVI^e s.). Le jeu de mots est sur *renverser, tomber* (les femmes). Béroalde de Verville emploie la forme *abatteur de bois remuant*, apposé à *et culbuteur de comères*, qui montre bien la source de l'expression. La variante « en clair », **abatteur de femmes**, se rencontre dans les *Cent Nouvelles nouvelles* (XV^e s.). D'ailleurs les deux expressions semblent contemporaines : plus qu'une allusion à la virilité des bûcherons ou, plus tard, des joueurs de quilles, on verra dans *abatteur de bois* l'exploitation d'une expression technique, du sens de *abattre* « renverser » et des valeurs évocatrices de *bois* souvent employé dans des expressions grivoises concernant le cocuage (→ BOIS). D'après une Satire de 1469, le cardinal La Balue, aujourd'hui célèbre par son emprisonnement inhumain, avait une réputation de vert galant, ainsi exprimée : « *De les traictier [les belles filles] la voix avois : Ung très grand abatteur de bois!* ». Le contexte est intéressant, il exprime que la « hache » de cet *abattage* est faite de belles paroles.

– Vos intrigues ne me semblent rien que du temps perdu et de l'énergie gaspillée.

– Oh, que c'est peu ça... et la recherche de la « sensation physique ».

– Mais vous n'y êtes pas du tout... Et d'abord ceci entre nous, je ne suis pas grand abatteur de bois [...].

V. Larbaud, *Barnabooth*, p. 239, in *T.L.F.*

v. Abatteur de quilles, est postérieur à la loc. précédente (début XVII^e s.) et a une signification spécialisée par rapport à elle, car l'expression désigne plutôt « celui qui se vante de prouesses amoureuses » : elle vient de la terminologie du jeu de quilles où l'on disait d'un fort joueur : *C'est un grand abatteur de quilles* (Monet, 1636) et : *C'est un grand abatteur de bois* (Trévoux, 1752). Peut-être faut-il voir là la source lointaine du sens familier de *quille* : « fille ». L'expression semble avoir survécu jusque vers 1900, comme la précédente (A. France l'emploie dans *Putois* [1904]).

Vous êtes, je vois bien, grand abatteur de quilles
Mais au reste honnête homme et payez bien les filles.

M. Régnier, *Satire XI*.

À la nouvelle que Putois avait séduit Gudule, la ville fut pleine de surprise, d'admiration et de gaieté. Putois fut célébré comme un grand abatteur de quilles et l'amoureux des onze mille vierges.

A. France, *Crainquibille*, p. 83-84.

ABATTIS n. m. Ce dérivé d'*abattre* est vieilli dans ses emplois généraux (= action d'abattre ; ce qui est abattu). La spécialisation dans le sens des « pattes coupées d'une volaille », comprenant non seulement les abats mais les pattes et les ailes, conduit à l'emploi argotique au sens de « bras » ou de « bras et jambes ».

Numéroter ses abattis « se préparer à une lutte, à un combat corps à corps, comme si on risquait de perdre l'intégrité et la disposition de ses membres ». Souvent employé à l'impératif comme menace ou comme avertissement. Liée au contexte de la guerre, l'expression est à rapprocher des emplois métaphoriques de *abattoir* ; elle met en œuvre l'image menaçante du dépeçage, que l'on rencontre fréquemment avec les mots désignant les membres. En 1802, on trouve : *numéroter ses membres*.

L'emploi de l'expression dans son sens le plus normal : « vérifier le bon état de ses membres (après une chute, un accident) » est beaucoup moins fréquent, d'où l'emploi du verbe *vérifier* dans l'exemple suivant, qui renouvelle l'expression :

Fatalité ! Le pied en plein sur la banane. La glissade, la culbute... Étourdi sur le coup. Des officieux s'empresent, nous aident à nous relever. Nous nous époussetons, vérifions nos abattis. Plus de peur que de mal.

A. Arnoux, *Double Chance*, in *Ph. Si.*

ABATTRE v. tr. Ce verbe donne lieu à de nombreuses expressions figées, comme *abattre ses cartes, son jeu ; abattre de la besogne*, etc., où *abattre* conserve sa valeur lexicale. On peut cependant signaler deux expressions, pour leurs connotations.

L'homme (la femme) à abattre « l'homme (la femme) qui doit être supprimé(e), éliminé(e) ».

Ne pas se laisser abattre « rester calme, placide, dans une circonstance difficile ». Dans la langue familière, l'expression s'emploie non seulement pour reconforter qqn après une peine, mais aussi pour motiver un plaisir que l'on se donne, notamment à table. On entend ainsi : *allez ! faut pas se laisser abattre ! ne nous laissons pas abattre !* etc., au moment de la tournée d'aperitifs, du petit verre de fine, etc.

tout le monde respire

Ouf

il ne faut pas se laisser abattre

il faut se soutenir [...]

J. Prévert, *Paroles*, p. 55.

Petite pluie abat grand vent → *PLUIE*.

ABBAYE n. f.

L'abbaye de Monte-à-Regret « la potence » ; puis « la guillotine ». L'expression est ancienne (1828) → *MONTER*. — Une expression plus rare est l'*abbaye de Saint-Pierre* (= de cinq pierres sur lesquelles était dressé l'échafaud à la Roquette ; selon H. France, *Dict. d'argot*) désignant la guillotine.

D'autres expressions avec *abbaye* ont désigné divers lieux assez peu religieux : *abbaye des sots bougres* « prison » (Dict. d'argot de 1847), *abbaye des s'offre à tous* (« maison de tolérance », au XIX^e s., G. Delvau, *Dict. de la langue verte*). Dans ces expressions, on n'a pas déguisé le déterminant en nom de lieu. Dans *Monte-à-Regret*, la langue moderne a retenu le sens psychologique (*à regret*), mais il se pourrait que l'expression première soit à *regrés* - « reculons », car on faisait monter les degrés au condamné à reculons avant de lui passer la *cravate de chanvre*.

Aussitôt les forçats, les ex-galériens, examinent cette mécanique placée sur les confins monarchiques de l'ancien système et sur les frontières de la justice nouvelle, ils l'appellent tout à coup l'Abbaye de Monte-à-Regret !

Balzac, *Splendeurs et Misères des courtisanes*, p. 1045.

ABBÉ n. m.

v. Face d'abbé « visage rubicond » (XVI^e-XVII^e s.). La réputation des titulaires d'abbaye, prospères et enviés, était à l'époque classique un intensif par rapport à celles des moines (voir le suivant).

v. Table d'abbé « table où l'on mange bien » (XVI^e-XVII^e s.). Les deux expressions ont dû tomber en désuétude avec le changement du sens dominant de *abbé*. Ce mot, dans la langue classique, évoquait le premier personnage d'une abbaye, et joignait l'idée d'importance, de richesse, à celle de « bon vivant » attachée à *moine*.

Attendre qqn comme les moines font l'abbé
→ *MOINE*.

ABC n. m. L'alphabet symbolisé par ses trois premiers éléments.

L'ABC du métier « les rudiments, les éléments qu'il est indispensable de connaître ». Toute activité est ainsi comparée à celle de l'écriture.

En être, en rester, à l'ABC de... « aux premiers rudiments ». C'est, à la lettre, l'avant-dernier degré de l'ignorance, avant NE SAVOIR NI A* NI B.

[...] j'en ferai une femme charmante, elle a de la race, tandis qu'à vous deux vous en resterez à l'ABC de l'amour. Balzac, *La Duchesse de Langeais*, p. 285, in T.L.F.
v. Remettre (renvoyer) qqn à l'ABC « le traiter d'ignorant, le renvoyer aux rudiments » (Du Cange, d'Aubigné, in Littré).

ABCÈS n. m.

Abcès de fixation « événement ou phénomène mauvais en lui-même mais qui empêche un principe dangereux de se répandre, en le fixant » (suppl. du Robert).

Crever, vider l'abcès « prendre des mesures violentes, une décision entraînant des conséquences graves, de manière à extirper la cause d'un mal durable ».

ABEILLE n. f.

région. **Un temps d'abeille(s)** « ensoleillé », avec une idée de fleurs de printemps.

Avoir les abeilles (sous le crâne) « avoir un léger mal de tête », notamment après boire (cf. *avoir mal aux cheveux*) ou encore « être énervé ».

ABÏME n. m. Le mot entre dans de nombreuses expressions métaphoriques (*au bord de l'abîme, être au fond de l'abîme*) sans originalité sémantique.

La course à l'abîme → COURSE.

Creuser un abîme (entre..., sous...) « créer une différence, un obstacle insurmontable ».

Les idées sociales le préoccupent : il a fait sortir du bordel une fille qu'il voulait régénérer, etc. Cela creuse un abîme entre moi et lui.

G. Flaubert, *Correspondance*, III^e série, p. 108.

L'abîme appelle l'abîme [prov.] « un malheur en attire un autre plus grand ». Évoque l'expression *tomber de Charybde en Scylla*. Ce proverbe biblique (Psaume 41, 8) a toujours été du style élevé : l'exemple qu'en donne Littré, sous une forme un peu différente, est tiré des *Pensées* de Bourdaloue.

ABOIS n. m. pl. Dans le vocabulaire de la vénerie, *les abois* sont le moment où l'animal poursuivi est entouré par la meute. Dans l'usage actuel et métaphorique de *aux abois*, le mot ne suggère presque plus les *aboiments*.

Aux abois « à la dernière extrémité » (av. 1406, Deschamps). L'expression est souvent employée dans un contexte métaphorique de « chasse à l'homme », qui est à rapprocher des emplois du verbe *traquer*. Malgré la célèbre *biche aux abois* de Vigny, la personne *aux abois* est le plus souvent dangereuse (*un criminel aux abois*, etc.). La langue classique employait l'expression dans de nombreux

contextes, notamment en parlant de choses abstraites (l'*idolâtrie*, chez Bossuet, la *prudence*, chez Voltaire) et pour les personnes, au sens de « dans un état désespéré ». L'emploi de la locution s'est donc restreint selon la motivation initiale de « chasse ». On trouve aussi en moyen français *rendre les abois* « être dans une situation désespérée » — « proprement se dit du pauvre cerf quand ne pouvant plus courir, il s'accule en quelque lieu [...] et là attendant les chiens endure d'être abbayé par eux » (H. Estienne, *Précédence du langage français*, p. 124), *tenir les abois*.

Aux derniers abois « à la dernière extrémité, à la mort », ne se dit plus (Rotrou, La Fontaine, cités par Littré). Var. : *aux abois de la mort*.

La nuit que son gentil pucelage [de Laurette] estoit aux abois de la mort, Valderan amena un musicien de ses amis devant nos fenêtres [...].

Ch. Sorel, *Histoire comique de Francion*, p. 132.

ABOMINATION n. f.

L'abomination de la désolation « le comble du détestable, du mal ». C'est la traduction française reçue d'une expression biblique qui ne s'emploie qu'ironiquement, hors de son contexte original. *Abomination*, dans les textes sacrés traduits en français (1560), correspond à « péché », « faute contre Dieu » et notamment à « idolâtrie » (en 1580, Livre des Rois 11, 5); l'expression *abomination de la désolation* apparaît en français dans la Bible de Louvain en 1555 (Évangile selon saint Matthieu 24, 15, se référant à Daniel 9, 25-27) et vise précisément la profanation du temple interrompant le sacrifice.

L'exemple ci-après illustre une var. personnelle de la locution, qui en conserve le rythme et la sonorité.

[...] la carte d'un acteur du boulevard, qui est un précieux travail et un curieux renseignement sur le goût cabotin. Cette carte est un décarassoir — on le jurerait enivoire — et avec les cheveux, les tannes, toutes les saletés d'une tête, engagées dans les dents du peigne. Il n'y manque pas même au milieu, à côté de la signature du propriétaire, le sang d'un pou écrasé, — tout cela imité merveilleusement avec de la plume, de la mine de plomb, une goutte d'aquarelle, et les dents du peigne brêchedents découpées dans le carton. Cette carte est l'*abomination* de la dégoûtation. Goncourt, *Journal*, t. I, p. 288.

ABONDANCE n. f.

D'abondance de cœur « en s'épanchant [idée de flux] avec une entière confiance ». L'expression est dans les traductions courantes de l'Évangile (Matthieu 12, 34); elle s'emploie surtout avec des verbes comme *dire, parler, répondre*, etc. On emploie aussi : *avec abondance de cœur*. Littré remarque que, sans article, le complément d'*abondance* se construit avec *de*, alors qu'on peut dire : *avec (de) l'abondance de cœur*. Il s'agit du cœur en tant que source de la « parole vraie, sincère » → CŒUR. Le latin dit : *ex abundantia cordis*, que des traductions récentes (Bible de Jérusalem, Pléiade) rendent par « du trop plein du cœur ».

Parler d'abondance « en improvisant librement ». La métaphore originelle de *abundare* n'est plus sentie, mais elle reste sous-jacente, car la parole est toujours représentée métaphoriquement par un « flux », un « flot ». L'orateur qui *parle d'abondance* est métaphoriquement une « source » et s'oppose à celui qui pratique la sèche répétition de paroles apprises ou la lecture. On retrouve là une opposition fondamentale entre la parole vive (le *logos* grec, le *verbum* latin), ici assez platement réduite à l'idée d'expression de la « vérité psychologique », et la formule, entre l'Esprit et la Lettre. L'exemple suivant croise cette loc. avec **d'abondance de cœur**.

Comme elles écoutent des cours toute la journée, je n'avais rien rédigé, me fiant à cette sympathie qui se crée très vite, quand l'auditoire est jeune et passionné. Je leur ai donc parlé « d'abondance du cœur ».

F. Mauriac, *Le Nouveau Bloc-Notes*, p. 142.

Abondance de biens ne nuit pas [prov.], se dit quand on accepte, par mesure de prévoyance, une chose dont on a déjà suffisamment. La langue du droit employait l'expression *ce qui abonde ne nuit pas* (*ne viciat pas*, au XVII^e s.) « les formalités faites en trop n'empêchent pas la validité d'un acte ». C'est une adaptation du latin juridique *quod abundat non viciat*.

ABONDER v. intr. Du latin *abundare*, dont le radical est *unda* « flot, onde ». La valeur originelle est celle d'*affluer*.

Abonder dans le sens de qqn « parler selon son opinion, apporter des arguments à l'appui de son opinion ». Alors que cette expression n'apparaît qu'au début du XIX^e siècle, on disait depuis longtemps **abonder en (dans) son sens** « être trop attaché à sa propre opinion » (Rabelais, Sévigné, *in* Littré); l'idée de base est exactement celle du verbe familier moderne : *en remettre*.

La locution actuelle est rattachée par ceux qui l'emploient aux valeurs figurées de *abonder* dans des phrases comme « elle *abondait en saillies charmantes* » (Rousseau); mais dans ce cas il y a une relation interne, sinon transitive, entre *abonder* et son complément : le sujet « produit une abondance de... » [saillies charmantes, dans notre exemple]. Au contraire, l'expression dont il est question ici donne à *abonder* une valeur absolue : le sujet « donne des arguments » dans la même direction et selon les mêmes types de signification (réunissant les deux emplois principaux de *sens*) que celui qui s'est exprimé avant.

Ce qui abonde ne viciat pas [loc. prov.], locution juridique traduite du latin → ci-dessus **ABONDANCE (DE BIENS)**.

ABONNÉ n. m.

fam. **Aux abonnés absents**, renforcement plaisant de *absent*, par allusion à un service — aujourd'hui disparu — des téléphones. S'emploie pour « parti, évanoui, inconscient » (sous l'effet de l'alcool, de la fatigue, etc.), dans *être, rester, passer aux abonnés absents*,

et plus métaphoriquement, *être inscrit aux abonnés absents*.

Mais il suffisait de le voir vivre, pour le coup... Trainer... Réver... Se mettre aux abonnés absents pour toutes les femmes qui le relançaient... Lévy, *Le Diable en tête*, p. 205.

ABORD n. m. Ce dérivé (déverbal) de *aborder* signifie donc étymologiquement « le fait de toucher au bord, au rivage ». Son évolution sémantique en français moderne est organisée en deux valeurs principales : « rencontre entre humains » et « début d'un phénomène temporel ».

D'abord. Cette locution est si fréquente et familière qu'elle fait partie du lexique en tant qu'adverbe signifiant « avant le reste », « immédiatement ». Elle n'est signalée ici que comme exemple de démotivation complète, alors que dans la langue classique elle signifiait encore « dès le premier contact ». De nombreuses phrases du XVII^e siècle sont ainsi sujettes à contresens. Quand Sganarelle dit (dans *Le Malade imaginaire*) : « nous autres grands médecins, nous connaissons d'abord les choses », il entend : « dès que nous prenons contact avec elles ». Il en est de même pour *tout d'abord*. On disait aussi *dans l'abord*, loc. qui n'a pas vécu, et *dès l'abord*, encore vivant dans l'usage littéraire.

La langue populaire connaît un renforcement : **d'abord et d'une** « tout d'abord, avant toute chose » (v. 1747, *d'abord et d'un*).

v. **D'abord après** « aussitôt après » (Massillon, *in* Littré).

De prime abord [où l'ancien adj. *prime* « premier » s'est conservé], a gardé la valeur ancienne de *d'abord* : « au premier contact ».

ABREUVOIR n. m.

v. **Abreuvoir à mouches** « large blessure » (XVI^e s.). Exemple de métaphore basée sur une image pittoresque qui doit être d'origine rurale et pourrait cacher une métonymie : les bestiaux qui vont à l'abreuvoir portent parfois des plaies où les mouches, les taons se pressent (comme leurs victimes se pressent autour de l'abreuvoir).

Vous le reconnaissez à ses grandes moustaches noires, retroussées en dents de sanglier, et à un grand abreuvoir à mouches qu'il a sur la joue gauche.

Turnèbe, *Les Contens*, III, 1, *in* Huguet.

ABSENCE n. f.

Avoir une absence, des absences « être distrait ». La métaphore par laquelle la conscience est assimilée à une personne qui s'absente d'un lieu est lexicalisée; il s'agit plus d'un sens de *absence* que d'une locution.

Briller par son absence, se dit ironiquement d'une absence remarquée. *Briller* signifie métaphoriquement « se faire remarquer, être remarquable », le complément introduit avec *par* marquant un caractère particulièrement notable. L'idée mallarméenne de considérer l'« absence » comme une qualité propre à

rendre son support remarquable montre à quel point les tendances collectives inconscientes qui se manifestent dans le langage quotidien peuvent contrevenir au plat bon sens de la «sagesse des nations». La valeur ironique de l'expression est assez récente, si l'on en juge par les vers solennels de Marie-Joseph Chénier, où «entre tous les héros qui, présents à nos yeux, provoquaient la douleur et la reconnaissance, Brutus et Cassius brillaient par leur absence» (*Tibère*). L'expression moderne et ironique est attestée en 1842.

ABSENT adj.

Les absents ont toujours tort [prov.] «il faut être présent pour défendre ses intérêts». Cette locution abstraite et générale, à la fois banale, cynique et contestable, fait regretter la formule en usage au XVIII^e s. **les os sont pour les absents**, qui signifiait, évidemment, «qu'on dine sans eux, ou qu'on ne leur laisse que les restes» (Le Roux), mais exprimait, grâce aux connotations de os, la dureté des relations sociales et l'égoïsme gloutin qui y prévaut.

CÉCILE. — [...] L'Afrique, l'Asie, l'Amérique... c'est le tour du monde.

LOUIS (se levant à son tour après un silence). — Et savez-vous ce qu'on rapporte de si loin? La triste conviction que les absents ont tort.

É. Augier, *Maitre Guérin*, III, 2, p. 255.

Que les absents aient tort (quand c'est vous qui êtes l'absente) je n'admets pas cela!

G. Flaubert, *Correspondance*, V^e série, p. 307.

ABSTRACTEUR n. m.

v. **Abstracteur de quinte essence** «celui qui subtilise, raffine à l'excès, dans un raisonnement, une discussion». Initialement, l'expression désignait l'alchimiste qui extrayait la partie la plus subtile d'un corps, la cinquième (*quinte*) essence. Rabelais s'approprie la désignation pour l'appliquer à l'auteur de *Pantagruel*, maître Alcofribas; elle est à la fois ironique et positive, ces deux valeurs étant plus ou moins perdues: la loc. n'est aujourd'hui qu'un intensif pour «amateur d'abstractions».

ABUS n. m.

fam. **Y a de l'abus** «c'est excessif, exagéré, insupportable».

Ah! ça, alors. Y a de l'abus, tu nous embêtes, à la fin. J'en ai marre, moi! j'en ai marre!

Montherlant, *Fils de personne*, III, 1, in *T.L.F.*

ACABIT n. m. Ce mot du xv^e siècle apparaît avec le sens de «achat, débit»; il vient peut-être de l'occitan *cabir*, *caber* «employer», du latin *capere*. Il ne survit que dans quelques locutions.

péj. **De cet acabit, de même acabit** [loc. adj.] «de cette, de même nature». L'obscurité totale du mot *acabit* hors de ces expressions, pour le locuteur actuel, en ferait de véritables adjectifs composés si *acabit* n'y conservait une très relative autonomie (on peut dire: **d'un**

tout autre acabit, etc.). La valeur péjorative, comme dans de la même farine, du même tonneau, est attachée ici à l'«amalgame»; on compare et on rapproche souvent pour déprécier, et l'emploi que Proust fait de l'expression (... en braves gens de même acabit) n'est plus la norme. En effet, Balzac parlait en ces termes du parti que constituait un marquis, futur pair de France: «Trouvez donc des Mariages de cet acabit!», et Stendhal, dans *Le Rouge et le Noir*, «mon fils et ses brillants amis de même acabit ont du cœur...».

ACCÉLÉRATEUR n. m.

Coup d'accélérateur «mesure destinée à rendre un processus plus rapide». On emploie aussi la métaphore **appuyer sur l'accélérateur**.

ACCESSOIRE n. m.

(**Abandonner, mettre, ranger...**) **au rayon des accessoires** «mettre à l'écart, considérer comme dépassé, sans intérêt».

ACCIDENT n. m.

v. **Figure d'accident** «triste, éfarée, comme à la nouvelle de quelque fâcheux accident» (1786, Nisard, in B.-R.).

fam. **Avoir l'air d'un accident de chemin de fer** «avoir un aspect lamentable, catastrophé». Des variantes sont attestées.

— Je suis bien content qu'on est bons amis. Mais crois pas que tu es venu pour l'amuser. On a un boulot du diable devant nous. Regarde-moi ce jardin, à quoi qu'y ressemble, à un accident de chemin de fer. Une vraie pitié.

R. Fallet, *Un idiot à Paris*, p. 234-235.

Il se regarda de plus en plus près. Ainsi vu à la loupe, son visage lui apparut bon pour la retraite des vieux. La moindre ride y prenait des allures de catastrophe ferroviaire.

R. Fallet, *Comment fais-tu l'amour, Cerise?*, p. 14-15.

ACCOMMODER v. tr. Du latin *accommodare* «rendre convenable» (*commodus*). Dans ses valeurs figurées, le mot est vieilli. La langue moderne utilise *arranger* avec cette valeur.

v. **Accommoder de toutes pièces** «décrier qqn systématiquement, en mesure de toutes les façons». L'expression plaisait à Molière; elle est dans *L'Avare*, dans *L'École des femmes*, dans *George Dandin*.

v. **Accommodez-vous, le pays est large** «pour se moquer d'un homme qui se met à son aise, ou qui prend ses commodités sans beaucoup de cérémonies» (Le Roux, 1752). Version ironique et ancienne de *faites comme chez vous*.

ACCORDÉON n. m.

En accordéon [loc. adj. et adv.] «qui forme de nombreux plis parallèles». *Chaussettes en accordéon*.

Faire l'accordéon «s'allonger et se raccourcir par à-coups en parlant d'une file (de personnes, de voitures)».

ACCORDER v. tr.

Accordez vos violons «mettez-vous d'accord». Ce jeu sur les deux sens d'*accorder* est ancien : **accorder ses vieilles** est dans Commynes, **accorder les flûtes** dans Calvin, au sens de «concilier des opinions différentes». Dans l'argot du XIX^e s., un *accordeur de flûtes* est un juge de paix.

ACCOUCHÉE n. f.

vx. **Les caquets de l'accouchée** -les conversations et les bavardages des réunions féminines qui se tenaient autour du lit des femmes en couches». Titre d'un ouvrage satirique paru en 1622.

vx. **Faire l'accouchée** «se prélasser au lit», «se disait tant d'un homme que d'une femme» (Le Roux). C'est bien sûr en parlant des hommes que l'expression prenait sa pleine valeur ironique.

vx. **Parés comme une accouchée** «très parée» [par allusion aux réceptions que donnaient les jeunes mères à leurs amies, avant les relevailles].

ACCOUCHER v. tr.

La montagne qui accouche d'une souris → MONTAGNE.

Accoucher sans douleur. Ce groupe de mots n'avait rien d'une locution, avant que l'on ne désigne par *accouchement sans douleur* un procédé médical spécifique de préparation à l'accouchement. Mais il arrivait, avant la médecine psychosomatique, que des femmes puissent *accoucher sans douleur* sans y avoir été préparées (Prévost, *Mém.*, II, p. 154).

ACCROC n. m.

Avoir, faire un accroc (des accrocs) à [la réputation, la conscience] «un léger manquement». Il s'agit plutôt là d'un emploi métaphorique lexicalisé; on peut cependant le signaler en le rapprochant d'une loc. comme *donner un coup de canif au contrat*, qui utilise la même métaphore (trou ou déchirure d'étoffe, de papier = défaut moral) → CANIF.

Le premier accroc coûte X francs. Cette phrase, affichée auprès des billards dans les lieux publics, a été reprise par Elsa Triolet comme titre de roman (*Le premier accroc coûte deux cents francs*); elle évoque la responsabilité financière, comme les expressions : **QUI CASSE LES VERRES* LES PAIE ET LES CASSEURS* SERONT LES PAYEURS.**

ACCROCHER v. tr.

Le cœur (l'estomac) bien accroché, se dit de celui qui est «peu sensible aux émotions fortes, aux dégoûts». → CŒUR.

fam. **Les avoir bien accrochées** «être courageux», fait allusion aux testicules et correspond à *en avoir**. On trouve aussi : *faut les avoir bien accrochées* [pour faire tel ou tel exploit, etc.].

Tu peux te l'accrocher «tu n'auras rien»; l'expression abrégée *s'accrocher (se mettre) la ceinture* → CEINTURE.

Accrochez les wagons! Exclamation qui salue une érucation particulièrement sonore (par allusion à l'ordre donné après le choc bruyant des tampons d'un wagon). La forme exclamative se retrouve dans les loc. de structure comparable (*faites chauffer la colle**, etc.).

ACCROIRE v. intr. Le verbe *accroire* (du latin *accredere* qui signifie simplement «croire») est archaïque, sauf dans quelques emplois où il est précédé de *faire*, de *laisser*, et notamment dans la locution suivante :

En faire accroire à qqn -abuser de la crédulité de qqn; essayer de tromper». On dit aussi : **s'en laisser accroire** (synonyme de *s'en laisser conter*). Au XVI^e s. (Pasquier, Brantôme) et au XVII^e s. (Scarron), **s'en faire accroire** signifiait «agir à son gré, imposer sa volonté». L'expression est un peu archaïque, mais encore vivante dans l'usage ironiquement distingué (*Vous voudriez nous en faire accroire, mon cher!*).

ACCUS n. m. pl.

Recharger les accus «reprendre des forces». *Accus* est en concurrence avec *batterie*, *pile*, pour réaliser cette métaphore électrique.

ACIER n. m.

Un moral d'acier «à toute épreuve». → FER (de fer).

ACQUIT n. m.

Par acquit de conscience «pour en être absolument assuré» (milieu XVI^e s.). Littéré donne encore la forme ancienne : **faire quelque chose à l'acquit** (ou **pour l'acquit de sa conscience**, qu'il a trouvé dans Saint-Simon, et qui se rencontre encore dans la langue littéraire).

Les Rosenberg. J'ai résisté longtemps. J'avais déjà donné deux fois ma signature, mais pour l'acquit de ma conscience, le cœur n'y était pas comme on dit [...].

F. Mauriac, *Bloc-Notes*, p. 33.

vx. **Par manière d'acquit** «par pure convenance; pour s'acquitter d'une obligation». On dirait aujourd'hui : *pour la forme*.

Il ne saluait que par manière d'acquit. Boursault, *Poésies*. On n'en fit qu'une commémoration fort légère et par manière d'acquit au concile de Nicee.

Voltaire, *Phil.*, II, 353, in Litté.

1. ACTE n. m. Du latin *actum*, participe passé de *agere*, «se mettre en mouvement, agir». Comme la plupart des termes abstraits (même très courants) *acte* n'entre que dans quelques expressions plus ou moins lexicalisées; la plupart de ses emplois sont libres.

Acte de foi → FOI.

Acte manqué. Comme bien des expressions employées en psychanalyse, celle-ci a pris

des valeurs approximatives : « acte révélateur d'un contenu inconscient; indice d'un désir caché, etc. ».

Passage à l'acte; passer à l'acte « (fait de) passer de la conception à l'exécution, du projet à l'action ». L'expression a servi à traduire l'allemand *agieren*, l'anglais *acting out* pour désigner en psychanalyse la conduite, généralement impulsive, par laquelle le sujet fait émerger dans son comportement un contenu qui était refoulé.

Faire acte de présence « être présent, sans plus » (se dit notamment de qui se contente d'aller dans un lieu sans y accomplir ce pour quoi il doit y aller).

Donner acte à qqn (de qqch.) « reconnaître la vérité » (de ce qu'il a dit, fait, etc.). Dans cette expression et dans la suivante, *acte* est pris au sens juridique de « déclaration constatée devant le tribunal ».

Prendre acte de qqch. « en conserver le souvenir pour s'en servir, s'en prévaloir plus tard ».

2. ACTE n. m.

Avaler son acte de naissance « mourir » → **AVALER**.

ACTIF n. m.

Avoir à son actif « compter comme succès, comme réussite ». S'emploie souvent ironiquement en parlant d'actions blâmables.

1. **ACTION** n. f. Comme *acte*, *action* se trouve dans des expressions nominales (*action de...*) formant de véritables mots composés : *action d'éclat* « exploit »; *action de grâce* « prière de remerciement »; → **ACTE DE FOI**.

En action [loc. adv.] « en train d'agir, de produire son effet ». **Être, entrer... en action** « agir; commencer d'agir ».

Dans le feu de l'action → **FEU**.

2. ACTION n. f.

Ses actions baissent (montent) « il a moins (plus) de chances de réussir » (XIX^e s., in Littré). Cette métaphore boursière assimile le « crédit moral » à la confiance financière, à la *fiducie*, comme disait Valéry (qui employait le mot dans le domaine linguistique), et en assimile les changements à des variations spatiales. Var. plus moderne : **ses actions sont en hausse, en baisse**.

ADAM n. pr.

Costume d'Adam, du père Adam → **COSTUME**.

La côte d'Adam → **CÔTE**.

Fourchette, peigne... d'Adam « la main ».

Ne connaître ni d'Ève ni d'Adam → **EVE**.

ADELE n. pr.

Elle est morte, Adèle! Due à Franc-Nohain (*Flûtes*, 1898), cette scie fondée sur le calembour (*mortadelle*) est assez typique du comique 1900.

ADIEU n. m. Le mot s'emploie surtout dans des constructions figées (*dire adieu, faire ses adieux*), mais on ne signalera ici que deux emplois, métaphorique (le premier) ou démotivé (le second).

Dire adieu à qqch. « y renoncer ». *Tu peux dire adieu à ta nomination! Tu peux lui dire adieu!* fam. **Adieu Berthe, adieu la valise!** « tout est perdu! »

ADRESSE n. f.

Sans laisser d'adresse (employé avec *partir* et des verbes de sens analogue) « subrepticement, sans laisser d'indication pour être joint, retrouvé ». L'expression apporte des connotations précises : il s'agit d'une volonté de disparaître sans laisser de traces, et souvent après quelque action répréhensible.

Je ferai mes malles d'avance et je ficherais le camp sans laisser d'adresse.

M. Proust, *À la recherche du temps perdu*, t. II, p. 1008.

... Négligeant l'assurance, le changement de propriétaire et le respect du bien d'autrui, il m'avait fait un beau petit carambolage — heureusement limité à des dégâts matériels — et mis les voiles sans laisser d'adresse, laissant par contre la voiture complètement caput-mortuum sur les lieux
A. Sarrazin, *La Traversière*, p. 58.

ADVENIR v. intr. Du latin *advenire* « arriver ». L'orthographe ancienne (encore préconisée par Littré) est *avenir* qui s'est conservé pour noter le substantif signifiant « temps futur ».

Adviennne que pourra! [loc. prov.] « qu'il arrive ce qui pourra arriver »; équivaut aux formules du genre à *la grâce de Dieu, inch'Allah*. La syntaxe archaïque (que = ce qu'il, impersonnel) montre l'ancienneté de la phrase, qui exprime le fatalisme (cf. l'italien *che sarà sarà*). On trouve, en effet, du XIV^e au XVI^e siècle, dans ce sens *aveigne qu'aveigne* puis *adviennne que pourra* (Gerson, av. 1419) et aussi, chez Charles d'Orléans : *viegne ce advenir pourra!* (in di Stefano).

... je me suis mis à mon bouquin. Le début n'a pas été commode... mais à présent, ça va, j'y suis, adviennne que pourra!

G. Flaubert, *Lettres à G. Sand*, in *Ph. Si.*

Fais ce que dois, adviennne que pourra « il arrivera ce qui doit arriver mais il faut de toute façon faire son devoir ». Littré cite un fabliau du XIII^e siècle où l'on lit : *fai que dois, aviegne que puet*.

AFFAIRE n. f.

Affaire classée « problème résolu, question (délicate, mauvaise...) qu'on ne soulèvera plus ».

Des affaires d'or « des affaires excellentes; une activité (commerciale, etc.) où l'on gagne beaucoup d'argent ». La nuance est faible entre cette expression et *une affaire, des affaires en or* (→ **OR**). La première forme semble plus ancienne.

Uh bien! — a repris M. le Vicomte — achetez-moi le tout à ce prix-là, à condition que pour les 12000 francs que vous me redrez, vos avances remboursées, vous entretenez et laisserez à ma disposition chevaux, gens et voitures pendant six mois.

– Et vous avez sagement accepté le marché, Edwards ! C'était une affaire d'or.

E. Sue, *Les Mystères de Paris*, t. III, chap. x.

La belle affaire! Exclamation ironique par laquelle on dénie de l'importance à ce qui vient d'être dit.

Mais du côté que vous me proposez, il n'y a pas de train après neuf heures. – Hé bien, la belle affaire! neuf heures c'est parfait.

M. Proust, *À la recherche du temps perdu*, t. II, p. 800.

α. **Point d'affaires!** «ne faites pas de difficultés, d'embarras» ou «je ne veux rien avoir à faire avec vous». On dirait aujourd'hui dans le même sens : *pas d'histoires!*

Toutes affaires cessantes. Expression adverbiale qui s'emploie en parlant d'une action que l'on fait en priorité absolue. Ex. *Il faut vous mettre à ce travail toutes affaires cessantes.* Var., au singulier :

Une lumière matinale baignait Paris. Fraîche, bleutée, déjà saupoudrée d'or brillant, elle annonçait une de ces journées miraculeuses qui exigent impérativement, toute affaire cessante, d'être contemplant avec des yeux éblouis. A. Sergent, *Je suivis ce mauvais garçon*, p. 12.

Avoir affaire à (qqn) «se trouver en rapport avec lui». Ce verbe composé ancien s'emploie dans plusieurs phrases toutes faites, comme *avoir affaire à forte partie* et avec une valeur de menace, dans le ton impératif (futur). *Vous aurez affaire à (moi...)!*

Quiconque rira aura affaire à moi.

Molière, *M. de Pourceaugnac*, IV, 1.

On avait affaire à des gens très clairvoyants, le petit Tanbeau était certainement un espion, mais Mathilde et lui n'étaient pas non plus sans adresse.

Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, p. 540.

Je crains qu'il n'y ait beaucoup de vrai là dedans; et de toute manière les Alliés ont affaire à forte partie, à des hommes résolus, convaincus, préparés depuis longtemps et désindividualisés au point de ne plus exister qu'en fonction du combat. A. Gide, *Journal*, t. II, p. 163.

vieilli. **Avoir affaire de (qqch.)** «avoir besoin» (1373).

Qu'ai-je affaire d'aller me tuer à travailler pour des gens [...]. Montesquieu, *Lettres persanes*, 11.

fam. **Avoir ses affaires** «avoir ses règles». Fait partie des emplois euphémistiques du mot.

Être l'affaire de... (suivi d'un nom exprimant une durée considérée comme brève) «être réglé en (peu de temps)».

Le voir, le tirer par sa grande jaquette, le faire tomber de son siège et l'accabler de coups de cravache ne fut que l'affaire d'un instant.

Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, p. 471.

Être à son affaire «faire ce qu'on aime et ce qu'on sait faire, exercer une activité qu'on aime».

Elle-même était un excellent médecin, son diagnostic était très sûr et ses mains étaient d'une habileté extraordinaire pour palper, soigner, apaiser. Elle avait le don de ça, elle le savait, c'était sa fierté et, en général, dès qu'elle se trouvait en face d'un représentant du corps médical, on sentait qu'elle était à son affaire.

M. Cardinal, *Les Mots pour le dire*, p. 334.

Être hors d'affaire «être sorti d'une situation difficile». Syn. ancien de **être tiré d'affaire**.

Être rond en affaires → ROND. – **Être sûr de son affaire** → SÛR.

Faire l'affaire (choses ou personnes) «convenir». S'emploie aussi avec un compl., dans **faire l'affaire de qqn**.

Nier la valeur individuelle, de sorte que chacun, fondu dans la masse et faisant nombre, soit indéfiniment remplaçable; que, si Friedrich ou Wolfgang se fait tuer, Hermann ou Ludwig feront aussi bien l'affaire, et que de la perte de tel ou tel, il n'y a pas lieu de beaucoup s'affliger.

A. Gide, *Journal*, t. II, p. 24.

Faire son affaire de qqch. «s'en charger, en répondre» (Littre), ou encore «savoir utiliser, mettre à profit». On disait aussi dans le premier sens **mettre son affaire, toute son affaire dans...**, **se faire une affaire de...** (Diderot).

Vous-je veux être mon secrétaire, avec huit mille francs d'appointments ou bien avec le double? J'y gagnerai encore, je vous jure; et je fais mon affaire de vous conserver votre belle cure, pour le jour où nous ne nous conviendrons plus. Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, p. 415.

Faire son affaire à qqn «le châtier, le vaincre, le tuer». La langue familière ne fait ici que reprendre la valeur donnée à **faire les affaires de qqn** dans l'ancienne expression passive : *ses affaires sont faites* «il est perdu». Aujourd'hui, on dirait au singulier : *son affaire est faite*, mais l'expression est ambiguë → L'AFFAIRE EST FAITE, voir ci-dessous. Il semble que l'expression ait été au XIX^e s. moins familière que de nos jours; Littre écrit : *l'espion fut découvert, et on lui fit son affaire*, exemple qui sonne un peu canaille un siècle plus tard.

On va me tuer, pense Paulo. Comme il ne pourra pas m'accuser ouvertement, on va m'empoisonner. Ou bien un coup de revolver. On me fera mon affaire en vitesse, dans un jardin.

J. Genet, *Pompes funèbres*, p. 90.

fam. **Faire sa petite affaire (à une femme)** «faire l'amour rapidement». Croisement de l'euphémisme (*affaire* pour «coït») et du sémantisme agressif de *faire son affaire* (à qqn), atténué par l'adjectif *petit*.

Faire des affaires «exercer une activité lucrative capitaliste {commerce, finances, etc.}». Le pluriel a ici une valeur absolue, comme dans *homme d'affaires*. **Faire des affaires** n'est pas seulement *faire* une pluralité d'opérations commerciales, mais est synonyme de *être dans les affaires*, qui exprime le caractère essentiel de l'activité concernée. Au contraire, on peut *faire une affaire, une bonne affaire* «une transaction où l'on gagne de l'argent», d'une manière occasionnelle. Dans la langue classique, *les affaires* avait un sens beaucoup plus large et désignait toutes les activités d'un homme dans la société.

vieilli. **Faire ses affaires** «en style familier signifie décharger son ventre, mettre bas les culottes» (Le Roux, 1752).

Se mêler de ses affaires → MÉLER.

Tirer qqn d'affaire, se tirer d'affaire «faire cesser d'être dans une situation pénible, difficile ou dangereuse; être (mettre) hors de danger (pour un malade, etc.)». **Être tiré d'affaire**, syn. (*mettre*) hors d'affaire.

L'abbé Pirard était parti pour sa cure. Si Julien est un faible roseau, qu'il périsse; si c'est un homme de cœur, qu'il se tire d'affaire tout seul, pensait-il.

Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, p. 454.

vx. **Les affaires font les hommes** [loc. prov.] « le maniement de nombreuses affaires, l'expérience, finissent par suppléer le talent ».

Les affaires sont les affaires, slogan adapté de l'américain (*business is business*) et qui cache le cynisme le plus éhonté derrière l'apparence innocente et insignifiante de la tautologie. Le sens caché en est « l'intérêt d'argent justifie tous les moyens », comme l'illustre durement la pièce satirique de Mirbeau qui porte ce titre.

L'affaire est faite « l'entreprise est réussie, menée à bien ». Avec le possessif, **son affaire est faite** signifie plutôt « il est perdu ».

L'affaire est dans le sac « l'entreprise est sûre, ne peut pas échouer ». À la différence de *l'affaire est faite*, cette métaphore indique que l'affaire doit ou va réussir (au futur). Le **sac** est celui où l'on rangeait les papiers d'un procès. Syn. **l'affaire est dans la poche**.

Lili avait tout organisé. Elle m'avait fait passer une audition au théâtre du quartier Latin que dirigeait Michel de Ré. Elle m'avait fait rencontrer Rougeul qui s'occupait de la Rose Rouge. L'affaire était dans le sac : j'allais faire ma tournée en Algérie; puis je reviendrais à Paris pour chanter, la nuit.

M. Cardinal, *Autrement dit*, p. 58.

Ce n'est pas une petite (mince) affaire « c'est une entreprise importante, difficile ».

Ayant peur d'avoir mal agi
Pour le dessin qu'elle a de plaisir,
Ce qui n'est pas petite affaire.

Scarron, *Virgile travesti*, IV (1641).

Ce dieu fripon ressemble assez aux rois.

Le bien servir n'est pas une petite affaire.

Voltaire, *Poésies mêlées*, p. 150, in Littre.

C'est son (mon, votre...) affaire « cela le (me, vous...) concerne; il doit s'en occuper ».

C'est une affaire entendue, faite, qui marche « nous sommes d'accord sur le projet ».

C'est toute une affaire « une chose compliquée, difficile ».

Cela ne fait rien à l'affaire « cela n'a pas de rapport, n'exerce pas d'influence sur la chose en question ». Cf. *Le temps ne fait rien à l'affaire*, dans *Le Misanthrope*.

[...] cela ne me revient pas, ça n'a aucune importance, le nom ne fait rien à l'affaire.

B. Scarron, *Bourlinguer*, p. 150.

En voilà une affaire! Formule exclamative par laquelle on reproche à quelqu'un d'accorder trop d'importance à une chose insignifiante, de se plaindre injustement, etc.

vx. **Ceux qui n'ont point d'affaires s'en font** [prov.] « les oisifs se font des occupations ».

À demain les affaires (sérieuses) « remettons à plus tard les questions sérieuses, amusons-nous ».

1. AFFICHE n. f.

Tenir l'affiche « être joué, attirer l'attention du public pendant une certaine période ». La

même métaphore est à l'origine du changement de sens du mot *vedette* (d'abord être en *vedette* sur l'affiche) et de l'expression **une tête d'affiche**.

Être à l'affiche « se donner », en parlant d'un spectacle. De là **être à l'affiche** « être manifeste, évident », d'origine argotique, comme *être affiché*.

2. AFFICHE n. f.

Très fam. **Faire l'affiche, jeter de l'affiche** « s'afficher ostensiblement pour paraître affranchi » (Caradec). Le mot est ici un substantif d'action de *afficher*, « action de s'afficher », inusité hors de cette construction.

AFFINITÉ n. f.

Affinités électives - affinités profondes (entre des personnes) qui font qu'elles se choisissent mutuellement ». La traduction française de l'œuvre célèbre de Goethe, *Die Wahlverwandtschaften*, s'emploie quelquefois comme locution (dans un usage assez littéraire, il est vrai). L'expression est empruntée par Goethe au *Dictionnaire de Physique* de Gehler; elle traduit la formule du physicien suédois Bergman, *attractio electiva duplex*, désignant un phénomène chimique d'échange moléculaire. Alors que dans Goethe, la métaphore chimique est strictement filée, l'expression s'emploie généralement avec une valeur moins précise, voisine de celle qu'a prise la locution *des atomes crochus* → ATOME.

AFFÛT n. m.

Être à l'affût de... « rechercher avec une attention soutenue, avec apreté ». La métaphore cynégétique est plus ou moins ressentie, selon les contextes (→ AGUETS).

ÂGE n. m.

vx. **Âge d'or, de fer...**, la désignation traditionnelle des quatre périodes de l'histoire humaine, dans l'imaginaire poétique, recourait à quatre métaux symboliques : l'argent, l'or, l'airain et le fer. L'expression *âge d'argent* n'a pas eu de succès et les trois autres correspondent aux valeurs métaphoriques de *or, airain et fer*.

Qualifiant la durée de la vie humaine, le mot *âge* est associé d'une manière stable à une série d'adjectifs. L'**âge tendre** est celui de l'adolescence (*tendre* y signifie « fragile », puis évoque la sentimentalité); l'**âge ingrat**, celui de la puberté; le **bel âge**, la jeunesse... [également → CANONIQUE, CRITIQUE [ÂGE...], RAISON [ÂGE DE...]].

[...] de son œil resté bon, vivant et clair, elle regardait fixement les personnes; et il y avait bien des choses dans cet œil-là, des regrets du bel âge, des tristesses à voir les siens si pressés de se débarrasser d'elle [...].

É. Zola, *L'Assommoir*, t. II, p. 79.

De nouveaux cinéastes ont surgi, d'âge tendre — mais il n'y a que l'âge en eux qui soit tendre. Et déjà ils chassent les aînés dans la force de l'âge.

F. Mauriac, *Le Nouveau Bloc-Notes*, p. 225.

L'âge du capitaine désigne un élément à découvrir ou servant d'indice, dans l'énoncé plaisant d'un problème, d'une devinette (comme : *étant donné la longitude, la vitesse du vent et l'âge du capitaine...* ou encore, *étant donné X, Y, trouvez l'âge du capitaine*). L'origine de la formule est inconnue; on peut penser aux énoncés fictifs et comiques de problèmes dans un argot d'école. Les contextes se sont élargis : « *âge, douze ou vingt, ou celui du capitaine* », c'est-à-dire « indéterminé », écrit S. Japrisot (cité par Bernet et Rézeau).

Le troisième âge « l'âge de la retraite, après 60 ou 65 ans » (on parle parfois de *quatrième âge* après 75 ans). Ces euphémismes découpant la vie humaine en tranches arbitraires reflètent la rage taxinomique d'une société bureaucratique. Formellement, le syntagme *troisième âge* s'était déjà employé en parlant d'une époque de la vie des jeunes enfants, en pédiatrie. Les syntagmes *premier* et *deuxième âge* sont peu employés.

La force de l'âge « la période de l'*âge mûr* ». L'expression originelle est **être dans la force de l'âge** « dans toute la vigueur, la vitalité qu'apporte le développement biologique de l'âge adulte ». Dans *force de l'âge*, l'âge devient une sorte de vertu du temps, qui apporte la force aux hommes, avant de la leur retirer; il n'est pas interdit de jouer sur le mot *âge*, et de voir aussi dans l'expression une allusion au « dynamisme de l'histoire, tel qu'il s'incarne dans les générations actives »; *La Force de l'âge* est le titre d'un volume des *Mémoires* de Simone de Beauvoir.

Nous ne sommes pas des croulants, mais eux, ce sont des voyous dans la force de l'âge.

A. Sarrazin, *La Cavale*, p. 398.

Retour d'âge → RETOUR.

D'un certain âge « qui n'est plus jeune, sans pouvoir être dit vieux ».

Un certain âge est un âge trop certain. Littré, *Dict.*

Entre deux âges « ni jeune, ni vieux » (1420). Ici, la vie humaine est découpée en périodes si nettement séparées qu'on peut se trouver « entre deux ». La métaphore spatiale construit un temps cloisonné, qui est d'ailleurs celui des calendriers. On disait autrefois dans le même sens (*être dans*) *le moyen âge*, en respectant la notion du continuum temporel [l'expression a été éliminée par le succès de *Moyen Âge* au sens historique].

Dans la fleur de l'âge → FLEUR.

Avoir passé l'âge « être trop âgé » (pour ce qui est réservé aux jeunes) (av. 1407).

— Vous voulez un coca, j'ai demandé.

— Merci, elle a dit, mais j'ai passé l'âge.

Ph. Djian, *Zone érogène*, p. 10.

v. Être sur l'âge « être vieux » (1585, Cholières).

Ce n'est plus de mon (ton, son) âge « c'est une activité réservée à de plus jeunes ».

Il y a bel âge que... « il y a bien longtemps que... ». Expression archaïque ou régionale (le

T.L.F. illustre par un exemple tiré de *Terres lorraines*, de Moselly) → IL Y A BELLE LURETTE*.

On apprend à tout âge [loc. prov.] « l'enrichissement des connaissances n'est pas réservé à la jeunesse; on ne sait jamais suffisamment de choses ».

v. L'âge n'est fait que pour les chevaux « pour dire qu'il faut considérer seulement la beauté, la force ou la santé d'une personne, plutôt que son âge » (Le Roux, 1752).

Chaque âge a ses plaisirs [loc. prov.]. Cette constatation d'apparence banale (« à chaque période de la vie, ce sont des activités différentes qui plaisent ») est visiblement destinée à compenser la constatation non moins banale de la disparition des plaisirs — et notamment du plaisir sexuel — avec le vieillissement. Comme bien d'autres produits de la « sagesse des nations », la locution veut faire triompher le fantôme. **On a l'âge de ses artères**, adage médical.

AGNEAU n. m.

Une candeur d'agneau « une candeur extrême ». L'expression redonne à *candeur* sa valeur première : « blancheur », par l'image concrète de l'agneau; en même temps elle définit la valeur symbolique de l'agneau par le sens abstrait (seul normal en français) de « naïveté pure ».

Doux, tendre comme un agneau « très doux » → MOUTON. D'abord *benin, simple comme agneaux* (fin XIII^e s.). L'agneau, par rapport au mouton, comporte l'idée de naïveté enfantine plutôt que celle de docilité excessive. L'expression est attestée en 1643.

Ces coeurs-là étaient raides comme la justice et tendres comme des agneaux. Le vin leur sortait par les yeux, quoi! Quand le refrain recommença, plus ralenti et plus larmoyant, tous se lâchèrent, tous viaupèrent dans leurs assiettes, se déboutonnant le ventre, crevant d'attendrissement.

E. Zola, *L'Assommoir*, t. I, p. 293.

AGUETS n. m. pl. Ce dérivé (déverbal) de *agaiter*, ancienne forme de *guetter*, n'est plus vivant que dans la locution adverbiale et adjectivale, lexicalisée, **aux aguets**, qui s'emploie dans le domaine concret ou abstrait (« très attentif; qui épie, observe », cf. *En embuscade*). On disait aussi *en aguêt* (début XV^e s.), *d'aguêt* (M. Régner, *Satire XI*).

L'œil (l'oreille) aux aguets « en observant (en écoutant) avec une grande attention, tout en cherchant à n'être pas surpris ».

AIDE n. f.

v. Un peu d'aide fait grand bien [prov.] « une aide, même peu importante, peut stimuler grandement celui qui la reçoit ». L'opposition *un peu... grand* n'est plus ressentie, à cause de l'expression figée (*faire*) *grand bien*.

v. Bon droit a besoin d'aide « quelle que soit l'excellence d'une cause, il ne faut pas compter qu'elle l'emporte sans aide extérieure ». Cette maxime de bon sens manifeste quelque

scepticisme sur l'efficacité de la justice dans la société humaine; l'Alceste de Molière, en refusant d'en tenir compte, achetait par la perte d'un procès le droit de mépriser la société où il vivait.

AIDER v. tr.

v. **Aider à la lettre** «suppléer à ce qui manque, ou excuser des défauts mineurs». Cette expression vient du déchiffrement des manuscrits anciens, où il fallait *aider*, c'est-à-dire suppléer certains signes (par ex. restituer des abréviations) selon le sens.

Aide-toi, le ciel t'aidera «il faut commencer par agir avant de compter sur la providence, le hasard, la chance...». La forme première du proverbe était *aide-toi, et Dieu t'aidera* (par ex. dans le *Trésor des sentences* de G. Meurier, 1617).

v. **Dieu aide à trois personnes : aux fous, aux enfants et aux ivrognes** [prov.].

AIGLE n. m.

Ce n'est pas un aigle «c'est un médiocre, une personne ordinaire». Le sens figuré de *aigle* «homme supérieur», a donné naissance à plusieurs expressions, comme *l'aigle d'une société* «la personne la plus éminente d'un groupe», ou *un regard d'aigle* «des vues géniales». Seule l'expression négative, dépréciative, a persisté, ainsi que des tournures équivalentes par le sens.

Oriane n'est pas un aigle, mais elle n'est tout de même pas stupide.

M. Proust, *À la recherche du temps perdu*, t. II, p. 101.

... Briclot, qui est loin d'être un aigle, qui est un bon professeur de seconde que j'ai fait entrer à l'Institut tout de même [...].

M. Proust, *À la recherche du temps perdu*, t. II, p. 971.

AIGUILLE n. f.

De fil en aiguille → FIL.

v. **Pourvu [garni, fourni] de fil et d'aiguille** «pourvu de tout le nécessaire» (dans Montaigne, I, 35).

Chercher une aiguille dans une botte (un tas,...) de foin «chercher une chose presque introuvable».

Vous lui avez dit de vous trouver une femme dans Paris [...]. Autant valait chercher une aiguille dans une charretée de foin que de chercher dans Paris une femme soupçonnée d'aller au bois de Vincennes, et dont le signalement ressemblait à celui de toutes les jolies femmes de Paris.

Balzac, *Splendeurs et Misères des courtisanes*, éd. de 1845, t. I, p. 320.

Il y avait un office des réfugiés. Mais tu parles qu'ils étaient un peu débordés. [...] le surlendemain, je tombe nez à nez avec une infirmière de la maison d'Orléans. L'aiguille dans la botte de foin.

L. Aragon, *Blanche ou l'Oubli*, p. 171.

fam. **Être piqué par une aiguille de phono (de gramophone)** «très bavard».

Elle s'anime, parle beaucoup. Là, elle est montée comme une horloge, piquée par une aiguille de gramophone, intarissable.

R. Ducharme, *L'Hiver de force*, p. 270.

v. **Ne pas savoir faire un point d'aiguille**, se disait d'une fille ignorante ou fainéante.

Raisonner (discourir, disputer) sur des pointes d'aiguille → POINTE.

Passer par le trou d'une aiguille → TROU.

AIGUILLETTE n. f. Tissu, cordon servant à nouer, notamment à attacher les hauts-de-chausses. Équivaut aux modernes boutons ou fermetures de braguette, ce qui explique les emplois figurés.

v. **Courir l'aiguillette**, équivalent archaïque de COURIR LE GUILLEDOU*.

Elle deffioit à ce choc impudique les plus fortes putains, qui toute leur vie n'avoient fait que courir l'aiguillette.

Cholieres, *Après Dismée*, II, p. 83, in Huguet.

v. **Lâcher l'aiguillette** «satisfaire aux nécessités naturelles; faire ses affaires» (Le Roux). On disait aussi, par métonymie, **aller à l'aiguillette** (XVII^e s.).

Nouer l'aiguillette «jeter un sort sur un homme de manière à le rendre impuissant» (1585). Aussi **dénouer l'aiguillette (les aiguilletes)**.

Mais si tu as quelque ami qui redoute les émotions d'une nuit de noce, indique-lui mon stratagème et affirme-lui que, de vingt à trente-cinq ans, il n'est point de meilleure manière pour dénouer des aiguilletes, comme aurait dit le sire de Brantôme

Maupassant, *Boine*, p. 139-140 (Le Moyen de Roger).

Il me souvient que ce jeune Gentil-homme m'avait imputé que la longueur de mes ans avoit noué l'aiguillette à mon corps [...]. Je veux voir si le mesme aage a noué l'aiguillette à mon esprit.

E. Pasquier, *Lettres*, XXII, 4, in Huguet.

AILE n. f. La plupart des expressions formées sur *aile* concernent l'observation des mœurs des oiseaux et la chasse. La valeur symbolique de l'aile dans l'imaginaire est un prolongement de la verticalité humaine par emprunt au monde animal, mais cet emprunt est «désanimalisé» dans les mythologies (Mercur, à la différence d'Icare, qui s'était fabriqué des ailes, porte des ailes naturelles, mais aux talons). Pour Bachelard (*L'Air et les Songes*), l'aile, comme la flèche, la lumière, a une valeur symbolique indépendante de la référence animale, l'oiseau étant même «un simple accessoire de l'aile» (G. Durand). Mais dans l'idiomatisme souvent concret et terre-à-terre, l'aile est parfois encore un membre fonctionnel de l'oiseau, sans que l'on doive s'interdire toute interprétation symbolique. D'ailleurs cet organe est souvent humanisé, comme on va le voir, dans certaines expressions (cf. aussi le sens familier de *ailes, ailerons* : «bras»).

N'aller (ne battre) que d'une aile «fonctionner ou se dérouler imparfaitement, avec peine» (dans Oudin : «estre a demy abbatu»). La métaphore de l'oiseau blessé est à peu près effacée dans cette expression équivalente à celle formée avec *patte*, ce qui n'était évidemment pas le cas quand elle s'employait en parlant des personnes, avec le verbe *battre* (par ex. au XVIII^e s.).

... Je crois que cela ne bat plus que d'une aile et qu'ils ne tarderont pas à être séparés.

M. Proust, *À la recherche du temps perdu*, t. II, p. 217.

Battre de l'aile, s'emploie avec une valeur voisine, le singulier étant le moyen formel le plus économique pour exprimer la paralysie partielle. La loc. peut être reprise comme métaphore poétique :

L'oiseau qui vole si doucement [...] C'est ton cœur jolie enfant Ton cœur qui bat de l'aile si tristement Contre ton sein si dur si blanc. J. Prévert, *Paroles*, p. 153.

Avoir du plomb dans l'aile → PLOMB.

fam. **Avoir un coup dans l'aile** « être un peu ivre ». Par la forme, cette expression est presque identique à la précédente, mais sa valeur est inattendue. On peut évidemment évoquer l'image de l'oiseau ou de l'insecte qui tûte après s'être heurté l'aile, mais ce genre d'évocation a *posteriori* n'explique rien. Les métaphores exprimant l'ivresse n'utilisent guère le sémantisme du « coup », de la « blessure » (mais celui de « remplissage », d'« obscurité », etc.) ; d'autre part, les effets de l'ivresse mettent en cause la *tête* avant toute autre partie du corps (*aile* renvoie normalement à *bras*). Il faut plutôt voir dans l'expression un croisement entre *boire un coup, coup de vin* (qui a donné des locutions régionales, comme *avoir un coup*, « être ivre », qui se dit en Normandie (Wartburg) ; loc. qui peuvent être renforcées : *avoir reçu un coup de soleil*, même sens (en 1808). L'élément de renfort, avec *aile*, vient probablement d'un croisement entre deux expressions : **il a un coup** (ivresse), et **il en a dans l'aile**.

v. **En avoir dans l'aile** « être battu, compromis, ou surpris et paralysé par l'amour, etc. » (1629, Saint-Amant). On disait aussi : **l'oiseau en a dans l'aile**. Comme l'écrit Le Duchat en 1738 « ce proverbe est emprunté de l'état d'un oiseau qui, pour avoir été blessé dans l'aile ne saurait plus se remettre au vol » (*Ducatianna*, p. 450).

Cette manière de parler se dist pour l'ordinaire en raillant une personne, qui tout à coup s'est laissée surprendre par l'amour, ou à qui on a joué quelque pièce sanglante. - J'en ai dans l'aile, je suis perdu, j'ai regardé Cloris.

Scarron, Chant 2 de *La Gigant*, in Le Roux, *Dictionnaire comique*, 1752.

L'expression était parfois altérée en **il en a dans l'aine** « il a attrapé la vérole », et plus souvent en **il en a dans le L** « il a dépassé la cinquantaine » (L = 50, en chiffres romains).

[...] tu dis qu'il en a, non pas dans l'aine. c'est-à-dire qu'il n'est pas entaché du mal vénérien, dont les bubons qui paraissent aux aines [...] sont les indices apparens ; mais qu'il en a dans le L (car c'est ainsi qu'il faut dire, non pas l'aile), c'est-à-dire qu'il est quinquagénaire.

Fleury de Bellingen, *Étymologie des proverbes*, I, 21, p. 81.

v. **Ne pas avoir l'aile assez forte** « ne pas avoir de moyens suffisants (pour une entreprise) ». Attestée au *xvi*^e s. chez Furetière, la locution est rapprochée de **il a voulu voler avant que d'avoir des ailes** employée dans le même sens.

Battre de l'aile → ci-dessus N'ALLER QUE D'UNE AILE*.

Se brûler les ailes « perdre un avantage important, sa réputation, etc. », n'évoque pas l'oiseau, mais l'insecte qui s'approche trop près de la flamme.

v. **Donner (s'escrimer) du bec et de l'aile** « se défendre avec ardeur, se démener ». L'image, au contraire de la précédente, est fort claire et évoque les combats d'oiseaux.

Donner des ailes à qqn (avec un sujet généralement inanimé : la peur, la colère, etc.) « donner de la rapidité, de l'énergie ». L'expression est employée surtout ironiquement.

[...] je me dis que nous avions tous les deux le sida. Cela modifiait tout en un instant, tout basculait et le paysage avec autour de cette certitude, et cela à la fois me paralysait et me donnait des ailes, réduisait mes forces tout en les décuplant, j'avais peur et j'étais grisé, calme en même temps qu'affolé, j'avais peut-être enfin atteint mon but.

H. Guibert, *À l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie*, p. 39.

Prendre qqn sous son aile, sous sa protection.

v. **Rogner, couper les ailes à qqn** « lui enlever ses moyens d'action » (in Oudin). À rapprocher d'une loc. encore plus archaïque : **tirer une plume de l'aile à qqn** « lui extorquer qqch. », qui correspond au sens figuré, bien vivant, de *plumer*.

Voler de ses propres ailes « être capable d'agir sans aide extérieure ». L'image est celle de l'oisillon qui devient capable de voler seul.

Ce n'est pas un homme de notre milieu malgré les apparences et malgré sa naissance. Car il est d'une bonne famille française, sans prétention et tout à fait correcte. Il a rompu avec elle très jeune, pour voler de ses propres ailes.

M. Cardinal, *Les Mots pour le dire*, p. 145.

v. **À qui veut jouir d'aile, il (lui) faut lever la cuisse** [loc. prov.], équivoque à la mode au *xvii*^e s. [= C'est, par équivoque d'elle, qui veut jouir d'une femme] [Oudin], que certains commentateurs s'efforçaient de maintenir dans son sens plus honnête [= il faut procéder selon l'ordre naturel pour obtenir certains avantages] emprunté à l'art de découper les volailles :

Qui veut jouir d'aile, il luy faut lever la cuisse. Je dis d'aile, et non d'elle, parce que les Escuyers tranchans tiennent pour maxime, que pour despatcher adroitement et commodément une volaille, il faut lever la cuisse avant que lever l'aile.

Fleury de Bellingen, *Étymologie des proverbes*, I, 16, p. 64.

AIMER v. tr.

Aimer mieux « préférer ». Dans ce sens, l'expression suppose deux éléments, dont l'un sert de référence (*j'aime mieux telle chose que telle autre, faire telle chose que telle autre*).

Il y a telle femme qui aime mieux son argent que ses amis, et son amant que son argent.

La Bruyère, *Les Caractères*, 3.

Locutions proverbiales :

Quand on n'a pas ce que l'on aime, il faut aimer ce que l'on a « il faut non seulement se résigner, mais apprécier les choses dont on peut profiter ».

Force est aujourd'hui de se contenter de ce que l'on trouve et de faire sien le proverbe : « Quand on n'a pas

ce que l'on aime, il faut aimer ce que l'on a ». Je dirais qu'il n'en est pas de meilleur, s'il n'invitait plus à la résignation qu'à l'action. A. Gide, *Journal*, t. II, p. 178.

Qui m'aime, aime mon chien « quand on aime quelqu'un, on aime ce qui l'accompagne ». L'expression viendrait d'une phrase d'Henri IV, dont le gouverneur, Sigogne, avait particulièrement bien soigné le chien Fanoz, malade et peut-être enragé. Sigogne aurait conduit la bête aux bains de Dieppe, qui passaient pour efficaces contre la rage. Le roi se serait alors écrié : « Qui m'ayme ayme mon chien » (Fleuret-Perceau, *Discours préliminaire aux Œuvres* de Sigogne). Cf. *Qui aime Bertrand aime son chien**.

Qui aime bien châtie bien (ou v. **Qui bien aime bien chastie** Cholières, 1585, *Matinée VIII*) « c'est une preuve d'intérêt, d'amitié, que de corriger qqn de ses défauts ». *Châtier* (lat. *castigare*), c'est d'abord « rendre pur (*castus*) ».

[...] ces ames viles ne cognoissans pas le bien que je leur voulois, et ne considérans pas que qui bien ayme bien chastie, se cabroient a tous les coups [...].

Ch. Sorel, *Histoire comique de Francion*, p. 189.

[...] elle [Collantine la plaideuse] avoit reformé ce proverbe commun : Qui aime bien, bien chastie, et disoit, pour le tourner à sa manière. Qui aime bien, bien poursuit. Furetière, *Le Roman bourgeois*, p. 1063.

Qui m'aime me suive! « que ceux qui ont de l'affection pour moi, des liens avec moi, le prouvent en m'accompagnant, en me soutenant, en faisant comme moi! ».

Je t'aime, moi non plus, paroles d'une chanson de Serge Gainsbourg, reprises pour stigmatiser non un paradoxe logique mais l'hypocrisie sentimentale.

1. AIR n. m. Le mot *aer* évoque en latin l'idée de « vent », de « souffle ». L'élément aérien est symbolique du transparent et du lumineux, c'est le milieu de la parole (tradition philosophique indienne), du souffle de vie et du schéma de l'ascension. Les locutions du français en portent quelques traces très faibles. Un certain nombre d'expressions poétiques désuètes désignent les êtres qui vivent « dans l'air », qui volent : **les habitants de l'air** « les oiseaux » ; **la fille de l'air** « l'abeille » ; **le roi des airs** « l'aigle », etc.

Air libre « espace ouvert ». Ces deux mots sont à peu près synonymes de *plein air*. *Libre* indique les connotations anthropomorphiques du « vent » : mouvement sans contrainte. Dans **à l'air libre**, la préposition *à* indique qu'il s'agit d'un élément plutôt que d'un milieu → ci-dessous EN PLEIN AIR.

Grand air « atmosphère naturelle et pure ». *Grand* transfère l'idée d'« espace sans limite » à celle de « pureté d'atmosphère ».

Baptême de l'air → BAPTÊME. — **Bol d'air** → BOL. — **Le fond de l'air** → FOND.

Brasser de l'air et absolt **Brasser**, cette locution est citée à FAIRE DU VENT*. **Brasser** est très commun dans le Sud-Est : *Qu'est qu'il brasse!* et ne stigmatise pas forcément la « vaine acti-

vité » mais surtout la lassante « mouche du coche ».

Libre comme l'air « complètement libre, sans aucune contrainte » (1803).

En l'air « sans appui sur terre », d'où « sans fondement » (avec des mots comme *conte*, *histoire*, *promesse*, etc.). S'emploie aussi avec des verbes : *dire qqch. en l'air* « sans vérifier, sans preuve ».

En l'air « en désordre » → ci-dessous FICHER... EN L'AIR.

En plein air « dans un lieu non abrité, où l'atmosphère est pure et ses mouvements sans contraintes (→ AIR LIBRE) ». Ici *l'air* est un milieu ; on est *dedans (en)* et plus on est à l'intérieur, plus ses qualités se manifestent (*en plein...*).

Dans une rue transversale, un petit cinéma en plein air, où nous entrons. A. Gide, *Voyage au Congo*, t. II, p. 684.

Changer d'air « aller dans un autre endroit ». Le changement spatial et le changement de situation sont symbolisés par une différence d'atmosphère.

Cracher en l'air → CRACHER.

Se donner de l'air « s'en aller, filer ». La métaphore peut porter sur l'air libre (idée de « sortie ») ou sur l'espace à mettre entre un lieu, une chose et soi.

On arrache au corps son portefeuille avec des papiers encore chauds, ses jumelles, son porte-monnaie et ses guêtres...

— Maintenant, donnons-nous de l'air en vitesse.

H. Barbusse, *Le Feu*, t. II, p. 11.

S'envoyer en l'air « jouer, prendre le plaisir (sexuel) ». La métaphore de l'ascension, du vol, est associée au plaisir, sexuel ou non (cf. les emplois modernes de *planer*) ; dans le premier cas, une base organique peut être invoquée, l'érection ; elle illustre le caractère masculin des structures sociales du langage.

[...] ce n'est pas entre SS20 ou Pershing 2, que se joue le sort des pays tempérés à mémoire... C'est au lit... Sous les lits... Dans l'impalpable débordement des cent mille façons de s'envoyer en l'air à toute heure du jour, de la nuit...

Ph. Soliers, *Femmes*, p. 43.

Être dans l'air « être en préparation, commencer à être senti, à se répandre » [d'une idée] [1863 ; d'abord *en l'air*, 1793]. La métaphore du milieu gazeux est utilisée pour exprimer une diffusion progressive.

Faire de l'air « partir, s'écarter ». La métaphore ne porte pas ici sur l'espace, mais sur le déplacement d'air causé par un mouvement, une course rapide → FAIRE DU VENT*.

Querelle à ses camarades : « Fais de l'air! » ou : « Fais du vent! » C'est alors qu'il avance, gonflé, sûr comme un navire à voiles. J. Genet, *Querelle de Brest*, p. 263.

Ficher (foutre), mettre en l'air « mettre en désordre (un lieu) ; mettre dans une situation difficile (faillite, etc.) ; renvoyer, se débarrasser de (qqn, qqch.) ».

Jouer la fille de l'air « s'enfuir ». Cette expression viendrait d'une opérette, *Les Filles de l'air* (1836), où une *fille de l'air*, une sylphide, disparaît en s'évaporant (→ FILLE). Gottschalk

évoque la légende de la « fiancée du vent » vouée à voyager avec la tempête, mais cette mythologie poétique semble bien étrangère, de l'expression française.

Il ne manque pas d'air « il a de l'audace, du culot ». L'emploi positif (*manquer d'air*) ne nous est pas connu au figuré. L'expression est une glose sur *être gonflé*.

— C'est toi, Goupille? Eh ben, tu manques pas d'air de revenir ici! Y a Suzanne qui te cherche partout avec sa lame pour te mettre les tripes au soleil.

R. Fallet, *Un idiot à Paris*, p. 128.

Pomper l'air → POMPER.

Prendre l'air « respirer l'air du dehors » (av. 1400, Froissart). fam. : « s'en aller, fuir » [1634] [plus souvent : *se donner de l'air*]. En parlant d'une chose : « disparaître ».

Ces gens-ci me ruinent, cria-t-il à Julien, j'ai promis de chanter demain à Mayence. Sept princes souverains sont accourus pour m'entendre. Mais allons prendre l'air, ajouta-t-il d'un air significatif.

Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, p. 584.

Avant peu, les diamants et la dot prendraient l'air, et ils en ont besoin; toujours dans les mêmes coffres. C'est contre les lois de la circulation.

Balzac, *Vautrin*, acte III, scène I.

v. **Tirer en l'air** « mentir, se vanter » (milieu XVIII^e s.).

Vivre de l'air du temps « n'avoir aucune ressource » (1789).

Ce gaillard-là, toutefois, comme disait Coupeau, ne vivait pas de l'air du temps. [...] il lui fallait bien de l'argent pour se payer du linge blanc et des cravattes de fils de famille.

E. Zola, *L'Assommoir*, t. II, p. 5.

2. AIR n. m.

Le bel air, expression stéréotypée pendant toute la période classique pour exprimer les « manières à la mode », le « bon ton », tel qu'il était défini par la partie la plus raffinée de la société. Comme il était naturel, l'expression est vite devenue péjorative. Molière la place évidemment dans la bouche des Précieuses. Employée au XX^e siècle, elle ajoute à la valeur critique et ironique des connotations historiques de « préciosité ».

Nous saisissons sur le vif le procédé du critique et des gens du bel air : ils se soucient moins d'apprécier la valeur d'un écrit que de s'appuyer d'emblée son action et sa postérité.

Sartre, *Situations*, II, p. 36.

fam. **L'air con et la vue basse**, qualifie l'apparence insignifiante et médiocre d'une personne. Souvent employé à propos d'une apparence trompeuse (*avec son air con et sa vue basse, il les a bien eus*).

Airs penchés « attitude affectée, plaintive, etc., pour attirer l'attention » (fin XVII^e s.). L'expression indique dès le début l'« air tendre et mélancolique » et acquiert une valeur ironique. La *tête penchée* (souvent assortie de mouvements d'yeux → *œil*) est une expression corporelle convenue du sentimentalisme. Cette loc. est à mettre en relation avec plusieurs textes bibliques où la tête penchée,

est l'indice d'une dévotion hypocrite (Isaïe 58, 5-6, par exemple).

Avoir l'air « paraître, sembler ». C'est un véritable verbe composé, où les éléments ne sont plus analysés comme dans AVOIR UN AIR (OE)..., ci-dessous. *Avoir l'air de...*, *en avoir l'air* donnent lieu à des renforcements plaisants, évoquant parfois *deux airs* et avec des allusions à d'autres valeurs du mot. On trouve ainsi : « il fallait bien avoir l'air d'avoir l'air » (L. Guilloux, *Le Sang noir*, p. 233); (*avoir*) *un air de* (ou *sur*) *deux airs*.

Bien sûr je lui parlerais de tout. Cela aurait tout de suite des airs de deux airs, les apparences de je-ne-sais-quoi de suspect, bref cela ressemblerait trop à une proposition malhonnête. P. Mertens, *Nécrologies*, p. 38.

N'avoir l'air de rien « ne rien manifester (de son activité, de ses intentions) ».

Félicien, qui secouait sa lèchefrite sur le feu, n'avait l'air de rien, mais il tendait l'oreille et clignait de l'œil.

B. Cendrars, *Bourlinguer*, p. 280.

Sans en avoir l'air « sans se manifester, sans rien révéler » → MINE* DE RIEN.

Avoir l'air, un air... s'emploie avec divers adjectifs, pour former des expressions parfois fréquentes et stables : **avoir un faux air de** « les seules apparences de... ». — **avoir l'air fin** (par antiphrase), **idiot**, etc. Par plaisanterie, **avoir un air d'en avoir deux** « avoir un air bizarre, hypocrite ».

Tu les vois guetter avec la queue de l'œil les portes des casbas pour voir si des fois des poilus n'en sortent pas en douce, avec un air d'avoir deux airs, en r'louquant d'droite et d'gauche et en se léchant les moustaches.

H. Barbusse, *Le Feu*, t. I, p. 50.

Construit avec un pronom complément : **il m'a l'air d'un imbécile** « pour moi, il a l'air d'être... ». Surtout avec le démonstratif neutre, **air** étant renforcé par **tout** : **ça m'en a (tout) l'air** « cela me semble vrai... ».

Se donner, prendre des airs, des grands airs « avoir des manières affectées, faire l'important ». **Grand air** signifiait aussi « une belle et noble apparence », mais l'expression s'est spécialisée au pluriel dans des emplois péjoratifs. On dit encore **avoir grand air** (au singulier et sans article) mais plus souvent **grande allure**. Cf. ci-dessus LE BEL AIR.

Ces nobles enfants de l'antique Bisontium ne parlaient qu'en criant; ils se donnaient les airs de guerriers terribles.

Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, p. 368.

3. AIR n. m.

L'air et la chanson « l'apparence, l'air (2) et la réalité ». Le jeu de mots sur *air*, « musique » et « apparence », entraîne la valeur métaphorique de *chanson*, « paroles, texte (chanté) », d'où « réalité qui se cache sous l'apparence que constitue la mélodie ». — *Il en a l'air et la chanson* « il est bien tel qu'il paraît, il n'en a pas seulement l'apparence ». On trouve aussi : **il connaît l'air, mais pas la chanson** (ou **les paroles**).

L'air des lampions → LAMPION.

vx **Avoir l'air à la danse** « sembler apte à réussir dans ce qu'on fait » (jeu de mot sur *air*).
arg. vieill. **En jouer un air** « se sauver, s'enfuir » (fin XIX^e s.). L'expression complète est **jouer un air de flûte, flûte** désignant les *jambes* (→ **SE TIRER DES FLÛTES***). Par calembour sur le *Chant du Départ*, l'argot militaire de la guerre 1914-1918 a formé : **jouer l'air du Départ** « s'en aller ».

Oui, oui, faut qu'ils en jouent un air : y a pas d'erreur ; autrement, quoi ? C'est pas la peine de se fatiguer le ciboulot à penser à aut' chose. Seulement c'est long.

H. Barbusse, *Le Feu*, t. I, p. 16.

AIRAIN n. m. Cet alliage de cuivre et d'étain avait déjà en latin (*aes*) des connotations néfastes ; c'est le métal des armes, qui porte la mort.

vieill. **L'âge d'airain** « la période mythologique qui précède l'âge de fer » et « période de calamités ». La qualification *d'airain* évoque un caractère impitoyable et terrible.

vx **Un ciel d'airain** « d'une sécheresse absolue ». L'expression évoquerait aujourd'hui une blancheur éblouissante, mais dans la langue classique, elle pouvait qualifier tout ciel d'où ne tombe aucune pluie (J.-J. Rousseau parlant de l'Égypte, dans ses *Lettres*).

vx **Un front d'airain** « un front sans pudeur qui ne rougit jamais », selon Littré. Au figuré « attitude inébranlable ».

1. AISE n. f.

À **l'aise**, à son aise [loc. adv.] « sans être gêné, avec facilité, liberté ». En moyen français *a ese*, *a son aise*. **Se mettre à l'aise** « prendre tout l'espace dont on a besoin » et plus souvent « se mettre dans la tenue où l'on se sent le mieux ». **Mal à l'aise** est l'antonyme syntaxique de *à l'aise* (*aise* étant archaïque, l'opposition lexicale *aise-malaise* ne peut jouer, le sens des deux mots ayant d'ailleurs évolué différemment). **À votre aise!** « quand vous voudrez, selon vos préférences », souvent avec une valeur d'avertissement : « faites ce que vous voulez, mais vous en subirez les conséquences ».

Aussitôt Sienne délivrée, le général de Montsabert y court pour offrir à sainte Catherine son corps d'armée. Ce geste, je laisse à d'autres de le trouver sublime. Quant à moi, je pense qu'il a dû mettre fort mal à l'aise la conscience de certains, tant juifs que protestants ou sceptiques.

A. Gide, *Journal*, t. II, p. 274.

fam. **À l'aise, Blaise!**, assonance devenue courante dans les années 1970, manifeste à la fois la vogue et l'évolution de valeur de l'expression à *l'aise* et le goût de l'assonance, qui se manifeste dans une expression souvent rapprochée de celle-ci, *cool, Raoul!*

fam. **(Être) à l'aise dans ses baskets** → BASKET.

vieill. **Être à son aise** « être aisé, financièrement ».

En parler à son aise « discuter d'une chose sans passion, parce qu'on ne s'y est pas directement intéressé, qu'on ne risque rien ». **En parler à l'aise** (Molière) ne se dit plus.

— Vous en parlez fort à votre aise [...] et ne sentez pas où le bas [sic] me blesse.

Cholières, *Matinées*, VI.

En prendre à son aise « ne faire que ce qu'on aime, ne travailler qu'à ses heures ». Littré donne l'expression sous la forme **n'en prendre qu'à son aise**.

Prendre ses aises « ne pas se gêner » (souvent péjoratif). Le pluriel correspond à une valeur modale « fréquentative », indiquant l'habitude (in Nicot, 1606, art. *aise*). De même dans **avoir ses aises** « être dans une situation où l'on n'éprouve aucune gêne ».

Victor prend ses aises aux dépens d'autrui. Voici qui le peint : aux cabinets, ce petit saigaud s'installe de travers et pousse sa crotte de côté, par crainte des éclaboussures.

A. Gide, *Journal*, t. II, p. 201.

2. AISE adj. Cet adjectif qui signifie « heureux, content » est archaïque sauf dans l'expression :

Être bien aise (de, que...) « être très heureux ». Déjà dans la langue classique l'adjectif *aise* est précédé très souvent des adverbes *fort* et *bien* (cf. la fourmi de La Fontaine : « *Vous dansiez, j'en suis fort aise...* »). Tous les autres emplois sont vieux (*être aise, si aise, etc.*) et *fort aise* est un archaïsme délibéré. **Être bien aise** reste vivant, mais la connotation « grand siècle » lui donne une valeur ironique.

Et Julien dut essayer la citation tout entière. L'Espagnol était bien aise de chanter en français.

Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, p. 595.

ALAMBIC n. m.

vieill. **Passer par (à) l'alambic** « être travaillé, subir de nombreuses opérations ». *Cette affaire a passé par l'alambic* « on en a tiré le meilleur ». Cf. l'idée de *quinte essence* (→ ABSTRACTEUR).

Mettre (ou tirer) à l'alambic, signifiait « subtiliser [sur un texte] », ce sens a passé au dérivé *alambiquer*.

Ils mettent leurs avis à l'alambic et les réduisent à néant à force de subtiliser.

Guez de Balzac, *Discours sur la Cour*, in Littré.

ALARME n. f.

Donner (sonner) l'alarme « annoncer un danger ». On disait plutôt *crier l'alarme*, en ancien et en moyen français.

vieill. **Jeter, mettre l'alarme au camp** « donner l'alarme en annonçant l'arrivée de l'ennemi » ou « éveiller la peur par son arrivée (en parlant de l'ennemi) ». L'expression s'est employée métaphoriquement.

ALBION n. pr. Nom donné à l'Angleterre par allusion au géant *Albion*, fils de Neptune (la « fille des mers ») et à la blancheur de ses falaises (latin *albus* « blanc »).

La perfide Albion « l'Angleterre ». La rhétorique politique du XVII^e siècle associait volontiers à l'Angleterre l'adjectif *perfide* (Mme de Sévigné : « *Le roi et la reine d'Angleterre sont bien mieux à Saint-Germain que dans leur perfide royaume* »). Bossuet se sert de l'expres-

sion avec une noble indignation, mais sa valeur poétique n'était plus évidente quand elle se répandit (sous le Premier Empire, avec des motifs politiques évidents) et Pierre Larousse, vers 1860, note dans son *Grand Dictionnaire* qu'on ne saurait plus l'employer que sur le mode plaisant.

ALBUM n. m.

Album de famille « collection des portraits de malfaiteurs, dans les dossiers de la police ». Fig. d'une expression courante, à valeur ironique, alors que la *photo de famille* (d'un nouveau ministère) n'implique pas de moquerie trop sévère.

ALGÈBRE n. f.

C'est de l'algèbre « c'est incompréhensible ». La difficulté de compréhension est fréquemment exprimée par des noms de langues dont les écritures diffèrent de notre écriture romaine (*c'est de l'hébreu, du chinois*; si l'on ne dit pas c'est du basque, du hongrois, malgré l'extrême différence entre ces langues et le français, c'est sans doute qu'elles sont notées avec les mêmes caractères). Or l'*algèbre* comporte une notation symbolique qui est ici assimilée à une écriture.

ALLEMAND n. m.

viieill. **Querelle d'allemand** « querelle sans sujet sérieux ». L'origine de l'expression a donné lieu à une abondante littérature. Mais toute explication par un nom de famille se heurte à l'ancienne forme, courante au xvi^e s. : *Querelle d'Allemagne*. L'allusion à une famille dauphinoise, les *Alleman*, est une fantaisie d'historien, et le jeu de mots sur *allemand/à la main* n'est guère plus convaincant. « *Querelle d'Allemagne* c'est une querelle faite de gayeté de cœur. Les Allemands étaient autrefois toujours prêts à entrer en France, parce que le pays est bon [...]. Ou bien c'est une équivoque pour dire *querelle faite à la main*, comme *peigne d'Aleman* pour *peigne à la main* » (J. Le Duchat, *Ducatianna*, t. II, 1738, p. 533).

Cet autre s'arme de pires injures, et cherche une querelle d'Allemagne, pour se défaire de la société et conférence d'un esprit qui presse le sien.

Montaigne, *Essais*, III, 8.

[...] une dispute que j'eus avec un colonel hongrois, commandant de la ville, qui [...] voyant qu'il s'était bien fort trompé, chercha à nous faire une autre querelle d'allemand, dans notre qualité de français.

Ch. de Brocques, *Lettres d'Italie*, t. I, p. 86.

viieill. **C'est de l'allemand, du haut allemand** « c'est incompréhensible ». Allusion à l'écriture gothique, plus qu'aux difficultés d'une langue parlée → c'est du *chinois*, de l'*hébreu*, de l'*algèbre*, et l'adage médiéval *Græcum est, non legitur* (c'est du grec, ce n'est pas lisible). L'expression est dans Rabelais, où l'on trouve aussi **n'entendre que le haut-allemand** « n'y rien comprendre ».

Or, en ceste propre saison, estoit un procès [...] la controverse estoit si haute et difficile en droict que la court de Parlement n'y entendoit que le hault alemant.

Rabelais, *Pantagruel*, X.

ALLÉE n. f.

Allées et venues - fait d'aller, de marcher dans différentes directions (inverses ou non); démarches » (av. 1473, Juvénal des Ursins).

1. ALLER v. intr.

Aller et venir. Ces deux verbes, coordonnés par *et*, indiquent le mouvement alternatif (*venir* correspondant à l'identité de direction et à l'inversion de sens, par rapport à *aller*) et par extension un ensemble de déplacements impliquant de nombreux changements de direction et de sens. Il en est de même du nom composé *va-et-vient*.

Le père prit de l'humeur [...]. Il envoya durement coucher ses autres enfants. Sa femme s'assit sur un banc et prit sa quenouille. Lui, allait et venait; et en allant et venant, il lui cherchait querelle sur tout.

Diderot, *Jacques le Fataliste*, p. 515.

Aller à... suivi d'un nom de lieu (de ville, en général) sert à former en argot de nombreuses expressions verbales. Le sens est celui d'un verbe paronyme du nom de lieu (ex. *aller à Niort* « nier »; *aller à Angoulême* → ANGOULÊME; *aller à Cachan* « se cacher »...). On trouve aussi *aller chez* avec des noms réels ou forgés (*aller chez Briffe* « briffer »; *manger*).

Ne pas y aller par quatre chemins → CHEMIN.

Aller de soi « être évident ».

[...] il finit par oser parler de l'assurance, comme d'une garantie dont il lui sembla logique de faire au moins mention. Alors, tous eurent des gestes étonnés : A quoi bon ? la chose allait de soi; et l'on signa vivement.

É. Zola, *Pot-Bouille*, t. I, p. 178.

À tout va. Locution adverbiale familière où la troisième personne du présent de *aller* est employée comme un substantif avec le sens de « à toute vitesse ».

Loc. phrases et loc. impératives :

Ça va. La valeur du démonstratif uni au verbe *aller* (*ça va*) est difficile à décrire. *Cela* (*ça*) *va* indique normalement la constatation d'un bon fonctionnement, d'un état favorable, d'une bonne santé (valeur normale du verbe *aller bien*); *cela* (*ça*) *va mal* à la valeur inverse. *Cela ne va pas* correspond à *aller mal*, mais *ça* (*ne*) *va pas!* a pris une valeur spéciale (« vous êtes fou! »); de même : *ça va pas, la tête!*

Ça va tout seul, indique un bon fonctionnement, une réussite sans effort.

Ça va, avec une intonation d'irritation, signifie « ça suffit ». Parfois renforcé en *ça va bien*, ou *ça va comme ça*.

Ça va et ça vient « il y a du pour et du contre », « du bon et du moins bon », « il y a à prendre et à laisser », etc.

Cela (il) va sans dire → DIRE.

Va (*te promener, te cacher, te faire fiche, te faire voir...*). L'impératif *aller*, suivi d'un verbe pronominal réfléchi à l'infinitif, sert d'invective. Les verbes compléments expriment en

général la « disparition » et l'« inaction » (**va te cacher, te coucher**) ou la « passivité (sexuelle) », que ce soit d'une manière directe ou par euphémisme (**va te faire voir chez les Grecs**, etc.).

Vas-y! Allez-y! L'impératif du verbe *aller* suivi de *y* n'indique pas forcément la détermination de se rendre en un lieu, mais aussi par une métaphore très profonde du « déplacement » à l'« action », l'intention de « commencer à agir ». De même, *on y va!* dans la langue familière signifie simplement « nous partons » et acquiert le même sens que le verbe complexe *s'en aller* ou encore « je viens, nous venons ». Le rôle de *y* est euphonique, dans la mesure où *on va!* semblerait trop bref, mais *y* représente cependant l'« intentionnalité » sous la forme spatiale de but, de lieu visé. **Allons-y, Alonzo!**, renforcement plaisant par allitération de *allons-y!*, se trouve dans le dialogue du film *À bout de souffle*, de J.-L. Godard.

[Et] allez donc! (1807). Impératif ironique, qui souligne une action malheureuse, qu'on désapprouve : *allons! allez!* employés seuls sont des interjections servant à inciter à l'action — plutôt qu'au déplacement, voir ci-dessus.

Allons donc! utilise un autre emploi de l'impératif de *aller*, réservé à la première personne du pluriel, et qui indique l'incrédulité.

Va comme je te pousse « va n'importe comment; avance comme ça peut, au gré des circonstances ». L'expression s'emploie parfois normalement, comme un impératif (emploi désuet) :

Va, mon vieux, va comme j'te pousse,
À gauche, à droit', va, ça fait rien,
Va, pierr' qui roule amass' pas mousse,
J'm'appell' pas Pierre et je l'sais bien.

A. Bruant, *Dans la rue*, p. 11.

Dans un contexte général, cet impératif prend une valeur d'assertion : « les choses se passent selon les forces du destin ».

Mon choix est fait. Il faut être mangeant ou mangé. Je mange. Mieux vaut être la dent que l'herbe. Telle est ma sagesse. Après quoi, va comme je te pousse, le fossoyeur est là, le Panthéon pour nous autres, tout tombe dans le grand trou. Fin. *Finis*. Liquidation totale.

V. Hugo, *Les Misérables*, Pléiade, p. 33.

[...] les rapports continuaient de bric et de broc, va comme je te pousse, sans que l'un ni l'autre y eût beaucoup de plaisir; un reste d'habitude, des complaisances réciproques, pas davantage.

E. Zola, *L'Assommoir*, t. II, p. 109.

L'emploi le plus usuel est la loc. adverbiale à **la va comme je te pousse**.

Va pour..., s'emploie pour exprimer l'acceptation.

À Dieu vat → DIEU.

Comme tu y vas (comme vous y allez)! sert à exprimer la réaction devant ce qu'on juge excessif, en paroles ou en actes. **Vous allez bien!** [vieilli]; **vous allez fort!** ont à peu près la même valeur.

Vous allez bien, vous... des témoins officiels... j'en ai naturellement convoqué des douzaines, mais ils n'ont jamais voulu venir.

Claude Farrère, *Quatorze Histoires de soldat*, in Ph. Sl.

Il y va de... « {telle chose} est en jeu; on court le risque de... ».

Ainsi que de ta vie, il y va de ta gloire.

Cornéille, *Le Cid*, V, 1.

fam. **Ça y va! Ça y va à la manœuvre** « ça marche bien, l'opération se déroule vite ».

vx. **Ça (cela) va bien** [loc. prov.] :

Nous avons accoutumé de dire, *cela va bien* ou *bon prou luiy fasse*, quand nous ne voulons point de quelque chose, ou que nous ne l'acceptons point.

Amyot, *Comment il faut lire les poètes*, 6, in Huguot.

fam. **Ça (me, te, lui...) va comme** (un vêtement, un accessoire) à (un animal, un personnage), « ça ne (me, te, lui...) va pas du tout, ridicule-ment mal ». Les réalisations sont multiples : sont fréquents *comme un tablier à une vache, à un cochon*.

Ça lui allait comme une robe du soir à un catcheur [le nom de Nounousse à un homme].

A. Boudard, *La Métamorphose des cloportes*, p. 68.

fam. **Ça va comme un lundi** → LUNDI.

fam. **Où tu vas?** « tu perds la tête, tu te trompes complètement ». Aussi : **où y va, lui?**, etc.

fam. **Tu peux y aller** « tu peux [me] faire confiance, y croire ». Peut constituer une ellipse pour *tu peux aller y voir, aller vérifier*, etc.

fam. **Vas-y que je te...** → QUE.

Je ne sais pas (on ne sait pas, etc.) où on va, mais on y va « la situation, l'évolution n'est pas claire, mais semble inexorable ».

Et allez donc! exclamation ironique, à l'égard de qui « y va » un peu fort.

Elle ajoute :

— Guillaume Fontenoy est à Coxyde; nous espérons l'y voir.

« Et allez donc! » pensa madame Valiche, en clignant de l'œil.

J. Cocteau, *Thomas l'imposteur*, p. 111.

2. ALLER n. m.

Un aller et retour « une situation où deux mouvements inverses se succèdent ». Syn. **Va et vient**. L'expression s'emploie concrètement pour désigner un parcours double, et le titre de transport qui y correspond. Au fig., elle transpose l'espace en donnée temporelle.

[...] elle avait entrepris de reconqu岸er laborieusement pièce par pièce ce qu'elle possédait en naissant (aller et retour qui ne sont pas rares).

M. Proust, *À la recherche du temps perdu*, t. II, p. 707.

fam. « Giffes données sur les deux joues, par un double mouvement de la main ».

— Y'aura jamais de saltimbanque dans la famille, rugissait papa, mets-toi bien ça dans l'crâne...

Pour mieux m'en pénétrer, il me flanquait souvent un aller et retour de première.

M. Michel-Bahsi, *Poupoune*, p. 68.

Au pis aller → PIS-ALLER.

ALLUMAGE n. m.

Avance (retard) à l'allumage « rapidité (lentueur) de réaction ». Utilisation métaphorique d'une expression du langage technique, qui utilise elle-même le sémantisme de « lumière » pour exprimer l'idée de « contact électrique ».

ALMANACH n. m.

vx. **Faire des almanachs** « se repaître de chimères et de fantaisies [...] bâtir des châteaux en l'air » (Le Roux). Le sens originel de l'expression, que Mme de Sévigné et La Fontaine emploient, renvoie aux prédictions des astrologues ou *faiseurs d'almanachs* → FAISEUR.

Laisse, laisse, imprudent, ces vaines impostures
Aux faiseurs d'Almanachs et diseurs d'aventures.

Bertaut, *Épigrammes*, p. 389, in Huguet.

vx. **Je ne prendrai pas vos almanachs** « je ne suivrai pas vos conseils, vos prédictions ne sont pas sûres » (Le Roux).

ALOÏ n. m. Dérivé du verbe *aloier*, forme ancienne de *allier*. Le sens originel est donc « alliage », appliqué aux métaux précieux.

De bon (mauvais) aloï « de bonne (mauvaise) qualité ». Cette métaphore existe dès l'ancien français (XIII^e s.); sa valeur exacte n'était plus comprise au XVII^e s., car Ménage voulait que l'on dise de *mauvaise loy* (loi), pensant que *aloï* était une altération populaire de *loi*. Pour rajeunir la métaphore, des écrivains se servent de mots appartenant au même domaine (voir ci-dessous Bloch, qui en fait une loc. adv.), mais seul *de bon aloï* est d'usage courant.

Les expressions tendres coulent des lèvres maternelles, comme tombent d'une bourse des pièces de monnaie usées. Elles ont eu cours autrefois pour leur valeur marquée. Elles ont été émises d'aloï, dans la première effusion du bonheur et de l'orgueil. Mais dix-huit années ont passé.

J.-R. Bloch, *La Nuit kurde*, p. 58.

Tout le monde avait l'air de s'amuser et se récriait devant eux sur la gaieté du bal. C'était, selon le mot de Campardon, une gaieté de bon aloï.

É. Zola, *Pot-Bouille*, t. I, p. 190.

ALORS adv.

vx. **Alors comme alors** « la chose se fera en temps et lieu, selon les circonstances » (début XV^e-XVIII^e s.).

Mes oreilles auront beaucoup à souffrir quelques fois à la Cour, si je ne trouve moyen de les bien boucher. Mais alors comme alors : maintenant poursuivons notre propos.

H. Estienne, *Dialogue de lang. franç. ital.* I, 61, in Huguet.

ALOUETTE n. f.

Miroir aux alouettes → MIROIR.

{Attendre que} les alouettes tombent toutes rôties « ne faire aucun effort et s'attendre à des succès faciles » (XVI^e s.). Variante ancienne et ironique : *les alouettes luy tomberont toutes rosties dans la bouche* (Oudin).

Ah! mon garçon, disait-il, tout n'est pas rose à la Reine des Roses [la parfumerie], et les alouettes n'y tombent

pas toutes rôties; faut d'abord courir après, puis les prendre, enfin, faut avoir de quoi les accommoder.

Balzac, *César Birotteau*, ed. de 1838, t. I, p. 57.

Il parle trop de mon grand pouvoir, il doit croire que les alouettes me tombent toutes rôties, que j'ai autant de voix que j'en veux, et c'est pour cela qu'il ne m'offre pas la sienne, mais je n'ai qu'à le mettre au pied du mur, là, entre nous deux, et à lui dire : Hé bien! votez pour moi, et il sera obligé de le faire.

M. Proust, *À la recherche du temps perdu*, t. II, p. 258.

vx. **Si le ciel tombait, il y aurait bien des alouettes prises** [loc. prov.] « avec des hypothèses absurdes, on pourrait obtenir bien des résultats » (cf. *Avec des si, on mettrait Paris en bouteille*).

ALPHA n. m.

L'alpha et l'oméga « le commencement et la fin » ou « le contenu intégral » (d'un texte, d'une doctrine...). La totalité de l'alphabet (grec), depuis la première jusqu'à la dernière lettre, symbolise dans l'Apocalypse de saint Jean (21, 8; 22, 13...) Dieu considéré comme principe et fin de tout, et parfois identifié au Verbe (→ DE A* JUSQU'À Z).

Une visite dominicale à l'église quelques minutes avant l'ite missa est constituait l'alpha et l'oméga de sa dévotion. C'était une visite de politesse.

R. Queneau, *Un rude hiver*, p. 35.

AMADOU n. m.

Être d'amadou « s'enflammer facilement (par métaphore) ». « *L'imagination provençale... est d'amadou* », écrit Daudet (*Trente ans de Paris*, in *T.L.F.*). On trouve aussi : **avoir un cœur d'amadou** « être facilement amoureux »; **une peau d'amadou** « être facilement excité ».

— Ah! non, mademoiselle Clémence, remettez votre camisole. Vous savez, je n'aime pas les indécences [...].

La grande Clémence la traita de vieille bête, entre ses dents. Elle suffoquait, elle pouvait bien se mettre à l'aise; tout le monde n'avait pas une peau d'amadou.

É. Zola, *L'Assommoir*, t. I, p. 178.

AMAN n. m. En arabe maghrébin, *amân* signifie « sûreté, sécurité », et est employé comme interjection pour demander la fin d'un combat. Le mot s'est employé en français (notamment Voltaire).

Demander l'aman « demander la fin du combat en s'avouant vaincu ». L'expression n'est guère vivante en dehors de son contexte ethnique originel. Elle a connu une certaine vogue dans les années qui ont précédé la fin du conflit de l'indépendance algérienne.

La différence entre demander l'*aman* et rendre les armes m'échappe. Il y aurait bien une autre issue qui serait de gagner la guerre, comme une guerre se gagnait jadis : chacun rentrait chez soi, les vaincus chez les vaincus, les vainqueurs chez les vainqueurs.

F. Mauriac, *Le Nouveau Bloc-Notes*, p. 309.

AMBASSADEUR n. m.

vx. **Ambassadeur d'amour** « entremetteur ». L'expression était courante au XVII^e s. (par ex. Molière, *George Dandin*) et relevait un peu la bassesse d'une pratique généralement dési-

gnée de façon plus brutale : « C'est une manière de parler qui exprime honnêtement ce qu'on appelle en termes libres un Maque-reau [...] Cette différence est cependant à remarquer qu'*Ambassadeur* se dit d'une personne qui porte les poulets et billets doux d'un grand Seigneur à sa Maîtresse, comme Mercure portait ceux de Jupiter... » (Le Roux, 1752).

Vieilli **un pas d'ambassadeur** « une allure grave et compassée » (in Balzac).

AMBLE n. m.

vx. **Sortir de son amble** « changer de ton » (Pasquier). Comme la suivante cette locution est propre au moyen français; elle paraît vieillie au XVII^e s.

vx. **Perdre le trot pour l'amble, perdre les ambles** « échouer; être déconcerté ».

Cestuy-ci me pense faire perdre mes ambles.

Larivey, *Les Jaloux*, IV, 6.

AMBRE n. m.

Fin comme l'ambre « très fin, intelligent, subtil ». D'abord « rusé » (1821). L'ambre gris était ajouté au musc pour en atténuer l'odeur; son essence était considérée comme particulièrement subtile.

Oriane de Guermantes, qui est fine comme l'ambre, maligne comme un singe, douée pour tout [...]

M. Proust, *À la recherche du temps perdu*, t. II, p. 447.

AMBULANCE n. f.

Tirer sur l'ambulance « accabler qqm qui est dans une situation désespérée ».

La loc., créée par François Giroud, est courante dans le vocabulaire politique. L'idée est celle du blessé que l'on achève.

ÂME n. f. (→ aussi MORT, VAGUE).

Bonne âme « personne bonne et simple ». Souvent ironique, en parlant des bien-pensants hypocrites.

Âme damnée de qqm « celui qui inspire à un autre des actions criminelles ». Allusion au démon qui donne son pouvoir à un sorcier, dans les légendes (in Quitard, *Dict.*, 1842).

La chicane s'estoit emparée du corps de ce petit homme, de la mesme maniere que le demon se saisit du corps d'un possédé. On avoit sans doute grand tort de l'appeler comme on faisoit, ame damnée, car il le falloit plutôt appeler ame damnante, parce qu'en effet il faisoit damner tous ceux qui avoient à faire à luy [...]

Furetière, *Le Roman bourgeois*, p. 913.

L'âme sœur, une âme sœur « une personne avec laquelle on a des affinités sentimentales ». **Rencontrer l'âme sœur**, s'emploie le plus souvent ironiquement, en parlant d'une rencontre amoureuse.

Comme une âme en peine (surtout avec des verbes comme *errer*) « tristement, solitairement (en parlant d'une personne qui marche, se promène, etc.) ».

En mon âme et conscience, formule traditionnelle du serment des témoins en justice.

Brevet, regardez bien l'accusé, recueillez vos souvenirs, et dites-nous, en votre âme et conscience, si vous persistez à reconnaître cet homme pour votre ancien camarade de baigne Jean Valjean.

V. Hugo, *Les Misérables*, Pléiade, p. 288.

À fendre l'âme [loc. adj.] « déchirant, très émouvant ». Se dit surtout des soupirs.

L'entrevue des amants fut vraiment touchante ! Delphine pleurait à faire fondre ce que la route avait laissé de maquillage à ses yeux et à ses joues ! Lui aussi, larmoyait et poussait des soupis à fendre l'âme !

Goron, *L'Amour à Paris*, t. I, p. 393.

Dans des emplois stylistiques, l'expression prend sa valeur originelle de « capable de faire souffrir, de déchirer le cœur ».

Corbillard dur à fendre l'âme.
Vers en bas l'attire un aimant ;
Et du piteux enterrement
Rit la Lorette notre dame...

T. Corbière, *Les Amours jaunes*, p. 779.

Mon père me déposait sur un banc, s'essayait à mon côté et toussait pour fendre les âmes. Avec moi, avec son allure intéressante de type qui ne fera pas de vieux os, il appâtait. Le coup était immanquable. La bonne âme, fendue, venait, souriante...

H. Calet, *La Belle Lurette*, p. 119.

Avoir l'âme chevillée au corps « résister à ce qui serait normalement une cause de mort ».

Condamné pour société secrète à cinq ans, renvoyé quelques mois plus tôt parce qu'il crachait le sang, rentré sans le sou à Paris, n'ayant pu cicatriser ses poumons — mais ayant l'âme de la Révolution chevillée dans le corps !

J. Vallès, *L'Insurgé*, p. 113.

Recommander son âme à Dieu « se préparer à mourir en priant Dieu ».

Rendre l'âme « mourir » (XIV^e s., G. de Machaut). *Âme* reprend ici sa valeur originelle de « souffle », malgré le contenu religieux conservé par ce mot.

Or régna puis après quatorze ans tout seul pacifiquement, et enfin rendit l'âme en l'autre monde d'une mort calme. É. Pasquier, *Recherches de la France*, V, 25.

Vendre son âme au diable « compromettre son salut par une action impardonnable ».

AMEN adv.

Dire [répondre] amen à qqch. « accepter sans protester » (milieu XVII^e s.).

[...] les institutions dont il [le général de Gaulle] va doter la République et qui seront telles, espérons-le, que nos amis socialistes pourront dire : amen.

F. Mauriac, *Le Nouveau Bloc-Notes*, p. 76.

vx. **Jusques à amen** « jusqu'à la fin » (fin XVI^e s.). Littré donne encore cette expression, de même que : **de pater à amen** « du début à la fin », mais l'une et l'autre ne semblent pas avoir été employées après le XVII^e s.

AMENDE n. f.

Faire amende honorable « demander publiquement pardon : reconnaître qu'on a tort ». Le sens originel (XVI^e s.) est très fort et entraîne l'idée de pénitence publique [voir l'exemple de Scarron]; de nos jours, l'expression s'emploie à propos de simples excuses. L'adjectif *honorable* signifiait « relative à l'honneur », l'*amende honorable* étant une peine infamante (« privation d'honneur »).

Le petit Ragotin la beut une douzaine de fois, [...] mais, la dernière fois, il la beut à genoux et teste nue, comme s'il eust fait amende honorable à la porte de quelque Eglise.

Scarron, *Le Roman comique*, p. 805.

Mettre qqn à l'amende « lui infliger une punition légère, plus ou moins symbolique » (1496).

AMI, IE n.

v. **Ami de cour** « celui qui n'a que de fausses apparences d'amitié » (Litttré). Expression popularisée par une célèbre tirade du *Misanthrope* (II, 5).

vieilli. **Ami jusqu'à la bourse** « ami sauf en ce qui concerne les prêts d'argent ».

Ami jusqu'aux autels, signifiait de même « ami, sauf s'il s'agissait de religion » (quand les amis en question ont des opinions différentes). Cette dernière expression est adaptée du latin (Aulu-Gelle) et du grec (Plutarque).

Un ami qui vous veut du bien, signature traditionnelle de lettres anonymes. Le caractère en général malfaisant de ces lettres donne à la formule un contenu ironique. Titre d'un essai ironique de Jean Dutourd sur les lettres anonymes.

Bon ami, bonne amie « amoureux (euse), ou amant, maîtresse ». Cette expression familière a plus ou moins remplacé **ami de cœur**.

Amis comme cochons → COCHON.

Faire ami-ami « faire des démonstrations d'affection ». La répétition correspond à une familiarité un peu enfantine dans la réciprocité (cf. *être copains-copains*).

[...] Cabral put débarquer et planter le drapeau du roi du Portugal sur cet immense territoire vierge [...] et le Père Anchieta dresser la Croix, tout cela sans effusion de sang et en faisant ami-ami avec le chef et les vieux de l'aldée.
B. Cendrars, *Bourlinguer*, p. 182.

Les amis de nos amis sont nos amis (prov.), (Quitard, 1842).

AMOUR n. m.

Aimer d'amour. Cette redondance n'est pas un pléonasme. Elle lève l'ambiguïté du verbe *aimer* en précisant qu'il s'agit bien de son sens fort.

Faire l'amour. De nos jours et depuis le XVII^e s. (1622, *Coquets de l'accouchée*) c'est « faire l'acte sexuel ». Dans la langue classique, c'était « courtoiser (une femme) ». **Faire l'amour** s'employait avec un complément introduit par à, ou pronominalement, comme on dit *se faire la cour*. — Au sens moderne :

O beauté des yeux sévères aux heures du travail où l'ouvrière craignait tant la médisance de ses compagnes, des yeux qui fuyaient nos obsédants regards et qui maintenant que nous l'avons vue seule à seul, font plier leurs prunelles sous le poids ensoleillé du rire quand nous parlons de faire l'amour!

M. Proust, *À la recherche du temps perdu*, t. III, p. 142.

Il faut donc se garder d'interpréter à la moderne cette locution, dans les textes antérieurs au XIX^e s. en tout cas.

À présent que vous êtes Amants déclarés, et presque mari et femme, faites-vous l'amour, que j'apprenne, moi qui suis la cadette.

Restif de La Bretonne, *La Vie de mon père*, p. 97.

Cependant, on trouve dès le XVII^e s. des emplois très érotisés de l'expression où l'ambiguïté est fréquemment exploitée. **Faire l'amour** peut correspondre à « avoir des rapports sexuels », mais avec une idée de raffinement que l'expression a malheureusement perdue.

Pour recompenser le charitable traitement qu'il en avait reçu, il [Cupidon] leur a prît à faire l'amour; car vous apprendrez, si vous ne le sçavez, que l'amour estoit jusqu'alors inconnu parmi les hommes; tous les accouplements s'y estoient faits à la manière des bestes, par un instinct de nature, et pour servir seulement à la generation.
Furetière, *Le Roman bourgeois*, p. 986.

L'expression est aujourd'hui usuelle; elle acquiert divers emplois figurés, plus ou moins stylistiques, et entre dans des slogans : *Faites l'amour, pas la guerre* (en Mai 1968 et ensuite).

Le vers doit faire l'amour dans la tête des populations. À l'école de la poésie, on n'apprend pas : on se bat.

L. Ferré, *Poète... vos papiers!*, p. 13.

Se faire l'amour (réfléchi) est peu employé.

— Il vous manque un mari, continua-t-il.

— Tant pis! répliqua-t-je. Je me fais l'amour avec un bout de bois.
B. Beck, *Leon Morin, prêtre*, p. 102.

Filer le parfait amour « s'aimer longtemps et avec constance ». L'expression est généralement ironique.

Le comte de la Manche plaide son innocence avec une expression candide : ce n'est pas lui qui est coupable, c'est elle, madame que voilà. Oui, c'est elle, qui pour être libre de filer le parfait amour avec son capitaine, a occupé son mari en lui jetant dans les bras trois modistes de bonne volonté.

Goron, *L'Amour à Paris*, t. I, p. 500-501.

Revenir à ses premières amours « reprendre une habitude ancienne qu'on avait abandonnée ».

Vivre d'amour et d'eau fraîche « se contenter des sentiments et ne pas se préoccuper des nécessités matérielles ». Souvent employé proverbialement et négativement (*on ne vit pas d'amour et d'eau fraîche*) pour décourager des projets sentimentaux ou matrimoniaux qui contreviennent à la morale financière bourgeoise.

On ne badine pas avec l'amour « l'amour est une chose sérieuse ». Titre de l'une des *Comédies et Proverbes*, d'A. de Musset.

Ce n'est pas de l'amour, c'est de la rage, s'emploie pour qualifier ironiquement une passion excessive (1812).

— Ce n'est plus de l'amour, c'est de la rage, plaisanta Marie-Jo, en lui chipant le menu.

— Ce serait plutôt de la rage, en effet.

A. Blondin, *Un singe en hiver*, p. 111.

Amours, délices et orgues. Ces trois substantifs, énumérés dans les grammaires pour leurs caractères formels (masculins au singulier, féminins au pluriel) sont parfois repris plaisamment pour leurs contenus qui, assemblés, évoquent une cérémonie nuptiale particulièrement heureuse, ou encore une passion sans entraves. Cf. aussi *avec délices* et orgues*.